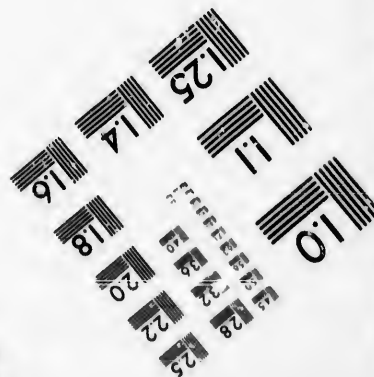
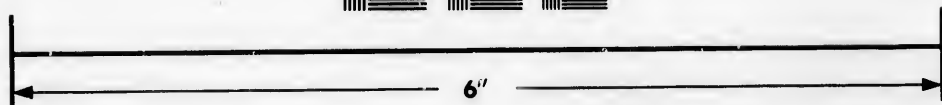
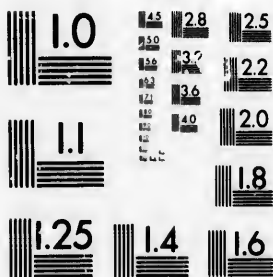


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716 872-4503)

18
20
22
25
28
32
36

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01
10
11
12
13
14
15
16
17

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages, totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

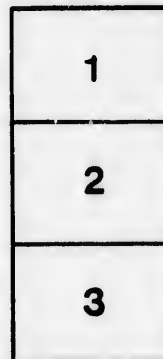
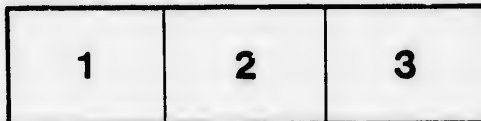
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
nage

rrata
o

pelure,
n à



32X

CANADA



BATISSE DU PARLEMENT, OTTAWA.

LE GUIDE DU COLON
FRANÇAIS, BELGE ET SUISSE

AVEC ILLUSTRATIONS — ÉDITION POUR L'EUROPE

OTTAWA
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT
1897

FERMES GRATUITES EN CANADA

Le gouvernement du Canada donne gratuitement à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants, 160 acres de bonne terre à blé, soit :

64 HECTARES DE TERRE POUR RIEN

C'est ce qu'on appelle un lot gratuit ou *homestead*, (prononcez hómestéd), qui veut dire patrimoine de la famille. Lire à la page 12, dans cette brochure, le chapitre : Les terres gratuites. Moyen de les obtenir.

OBLIGATIONS À REMPLIR

Les conditions imposées par le gouvernement aux colons pour obtenir la pleine propriété d'un lot gratuit sont des plus faciles à remplir, puisqu'il suffit après avoir choisi son lot et l'avoir retenu chez l'agent des terres du gouvernement :

1. De construire dans un délai de 6 mois, à partir de la date de l'inscription du *homestead*, au bureau des terres du gouvernement une maison habitable sur le lot ;
2. D'y résider au moins 6 mois par année pendant trois ans.
3. De mettre en culture sur le lot une quantité de terre raisonnable pendant ces trois années, c'est-à-dire au moins 6 hectares ou 15 acres.

Lorsque l'agent a rempli ces conditions, il a le droit d'obtenir son titre de propriété définitif et de disposer de son lot comme il l'entend.

LA DEMANDE DE LETTRES-PATENTÉS

On titre de propriété définitif peut être faite en s'adressant à l'agent local ou aux inspecteurs d'établissements gratuits (*homestead*).

Avant de demander ses lettres-patentes, le colon doit prévenir par écrit six mois d'avance le Commissaire des Terres fédérales à Ottawa, Canada.

Pour tous renseignements que ne contiendrait point cette brochure, s'adresser :—

Au secrétaire du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration.) Ottawa, Canada, ou
Au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, Manitoba.

ANALYSES DU SOL DES PRAIRIES

Les lots gratuits que donne le gouvernement du Canada sont composés d'une terre merveilleuse comme fertilité, qui peut produire du blé même sans engrais, pendant 15 à 20 ans. Les analyses ci-dessous font voir combien sont riches les prairies du Canada et expliquent pourquoi elles restent si longtemps fertiles, même sans engrais.

Humidité	21.364
Matière organique contenant de l'azote équivalant à ammoniacque 23°	11.223
MATIÈRES SALINES :	
Phosphate	0.472
Carbonate de chaux	1.763
Carbonate de magnésie	0.937
Sels alcalins	1.273
Oxide de fer	3.115
	7.560
MATIÈRES SILICEUSES :	
Sable et silice	51.721
Alumine	8.132
	59.853
TOTAL	100.000

Le sol ci-dessus est très riche en matière organique et contient tous les éléments d'un sol de bonne qualité.

(Signé) STEPHENSON MACADAM, M.D.
Chimiste à Edimbourg, Ecosse.

Les principaux éléments contenus dans le sol sont d'abord l'azote, puis la potasse et l'acide phosphorique qui y prédomine, mais ce qui est d'une importance particulière, c'est la chaux qui y est contenue et qui mettant l'azote en liberté le rend prêt à être absorbé par les végétaux. Cette dernière propriété manque à plusieurs sols, et lorsqu'elle manque, il faut avoir recours à des moyens artificiels, c'est-à-dire ajouter au sol de la chaux ou de la marne (glaise contenant beaucoup de chaux).

Analyse comparée du sol du Holstein, un des meilleurs d'Allemagne et celui des prairies du Canada

	Sol du Holstein.	Surplus de qualités du sol de la prairie.
Potasse	30	198.7
Soude (sodium)	20	13.8
Acide phosphorique	40	29.4
Chaux	130	552.6
Magnésie	13	6.1
Azote	40	446.1

(Signé) V. EMMERLING,
Directeur du laboratoire de chimie de la Société d'Agriculture de Kiel, (Allemagne).

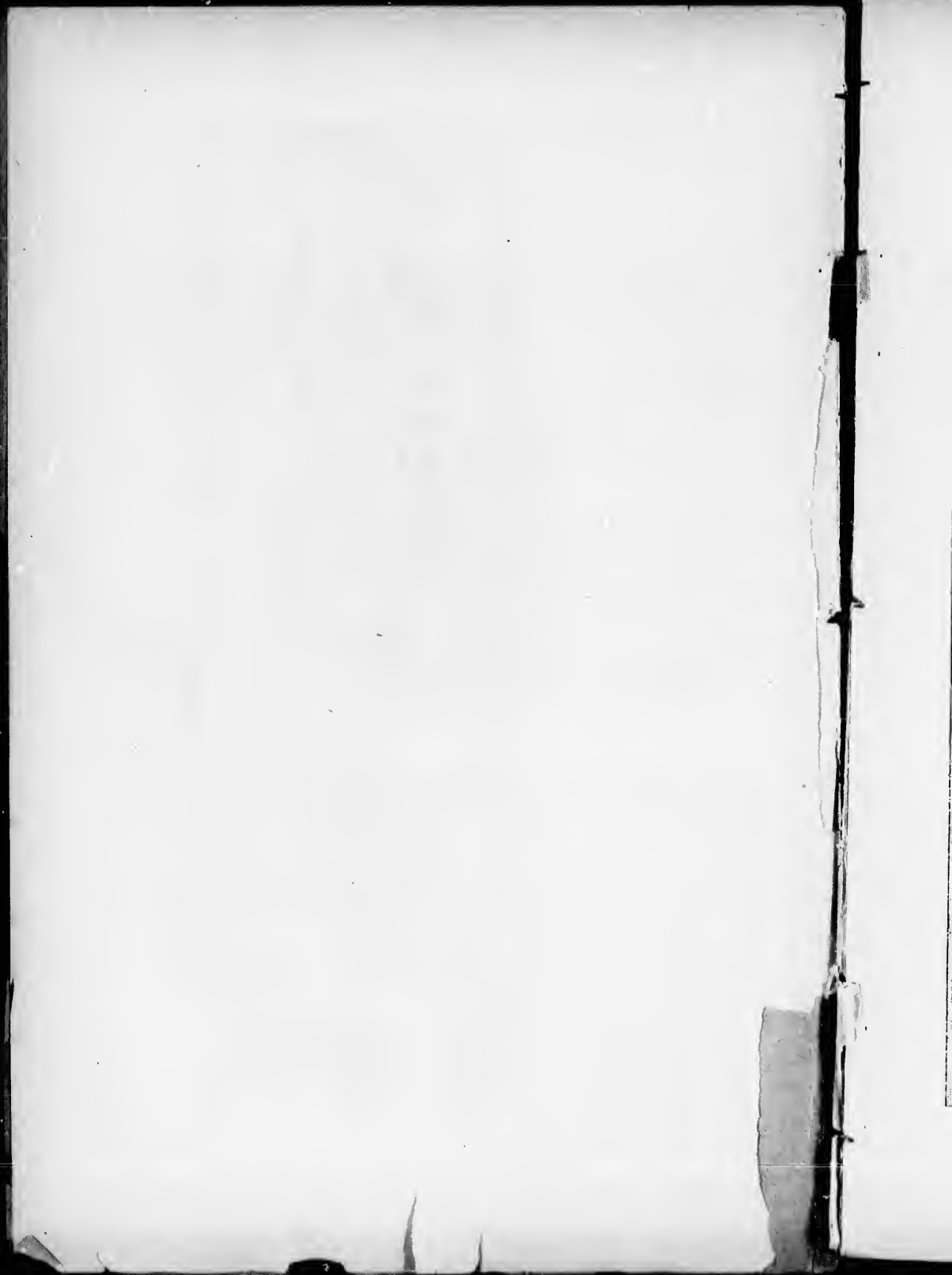
CANADA

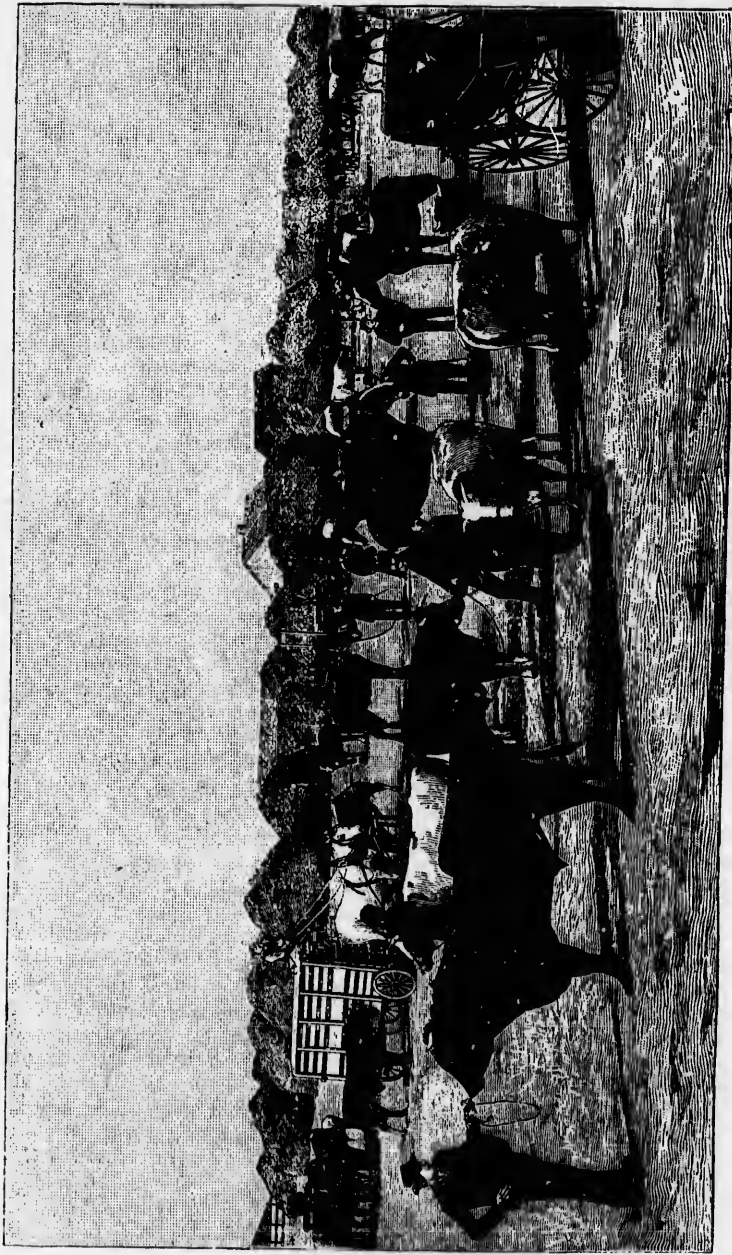
—

LE

GUIDE DU COLON

FRANÇAIS BELGE ET SUISSE





Une ferme dans les prairies du Canada.

A TOUS CEUX QUI ONT L'IDÉE DE VENIR EN CANADA.

Cette brochure ne s'adresse qu'aux cultivateurs, à ceux qui, pour réussir et se créer une bonne position auront le courage de quitter leur pays, de traverser la mer et n'auront pas peur de travailler de leurs mains.

L'Amérique n'est pas une terre merveilleuse, un pays de cocagne où l'on peut vivre sans rien faire, où on fait fortune en peu de temps, c'est la terre du travail, du commerce et de l'industrie où les gens intelligents, sobres et honnêtes qui ne craignent pas leurs peines, trouveront l'indépendance, la vraie liberté, une vie large et facile et acquerront au bout de quelques années, une magnifique aisance que la vieille Europe surchargée de population et d'impôts, écrasée sous le fardeau de ses charges militaires, sera toujours incapable de leur fournir. L'Amérique et le Canada en particulier, offrent d'immenses avantages aux émigrants, mais cependant tout le monde n'en profite pas également et là comme ailleurs, on voit des gens s'enrichir, d'autres végéter, se décourager et finir par s'en retourner, car la réussite ou l'insuccès des individus dépend de leurs aptitudes. Or, ceux qui réussissent le mieux en Canada, ce sont les vrais cultivateurs, les petits fermiers et les travailleurs des campagnes qui gagnent en Europe des salaires dérisoires ; c'est à eux que nous nous adressons de préférence pour les inviter à venir en Canada, parce qu'en ce pays un succès complet viendra récompenser leur travail. L'avenir appartient aux hommes énergiques, intelligents et travailleurs ; les peureux, les timides peuvent rester dans leur pays.

Nulle part ailleurs ne réussira mieux qu'en Canada, le petit cultivateur d'Europe ayant à sa disposition quelques ressources. En Europe, la plupart du temps, il cultive une terre qui ne lui appartient pas et ne lui appartiendra probablement jamais ; fermier, il ne travaille que pour payer la rente due à son propriétaire et acquitter les impôts ; en Canada, avec le prix de son fermage, il pourra acheter une grande propriété et être son maître.

Petit propriétaire en Europe, le morcellement de sa propriété en parcelles minuscules, l'empêche de se servir d'instruments perfectionnés et est cause de chicanes continuelles avec les voisins ; c'est un obstacle à tout progrès. Obligé de tout cultiver à la main, parfois même de faire ses charrois sur son dos, avec son seul travail il ne peut suffire à nourrir les deux bouts et toute sa famille est forcée de l'aider. Homme, femme, enfants, peinent dans les champs comme des esclaves, tous les jours de l'année, souvent même le dimanche, sans presque jamais de repos et de satisfaction, tandis qu'en Canada, le cultivateur à qui la terre ne manque pas, coule une douce existence, se repose le dimanche, jouit d'un intérieur propre et confortable et se sert de machines qui lui épargnent bien de la fatigue.

Beaucoup de campagnards d'Europe ne vivent que de soupe et de légumes, car la viande est trop chère ; s'ils élèvent des porcs et des volailles, c'est pour les vendre ; un grand nombre ne mangent que du pain sec, du

fromage et de l'oignon ; comme boisson de l'eau ou de la piquette. Le voudraient-ils, les malheureux, qu'ils ne pourraient vivre mieux. Quand dans certains pays, nous voyons des pères de famille gagner seulement un franc et 1 fr. 50 par jour et les objets de première nécessité pour l'existence coûter le double qu'en Canada, on se demande comment ils peuvent faire pour vivre et ce n'est qu'à la longue qu'on finit par comprendre que c'est à force de privations sur le boire, le manger, le vêtement, le chauffage et l'éclairage, c'est-à-dire, au détriment de leur santé et de leur bien-être, que quelques-uns ont pu mettre de côté un peu d'argent et devenir propriétaires d'un ou deux hectares de terre et d'une petite maison. En Canada avec une quantité de terre presque illimitée mise gratuitement à la disposition de tout le monde, c'est la richesse assurée à tous ceux qui voudront vivre avec autant de parcimonie qu'en Europe et travailler aussi fort ; c'est l'aisance promise à tous ceux qui voudront se donner plus de confortable.

En Europe, la propriété rurale diminue toujours de valeur, le cultivateur ne peut lutter contre le blé, le lard, le beurre et tous les produits que l'Amérique et le Canada produisent à meilleur marché et on est obligé de le protéger par des droits de douane qui augmentent le coût de la vie et rendent l'existence très difficile au consommateur et à l'ouvrier ; en Canada le pain vaut 10 à 12 sous les 6 livres, la viande 5 et 6 sous la livre, le sucre blanc 5 sous et l'on donne de la terre à peu près gratuitement à tous ceux qui en veulent.

En Europe, on se prépare à la guerre, on craint à chaque instant de la voir éclater, et on a peur de révolutions ; en Canada, règnent la paix et la tranquillité ; la sécurité y est absolue et il n'y a pas d'armée permanente ni de service militaire obligatoire. C'est une terre de liberté.

Qui prouvera mieux que des faits, les avantages du Canada et la supériorité de l'Amérique sur l'Europe. En 1763, il y avait en Canada 65,000 habitants ; aujourd'hui il y en a 5 millions, c'est à dire près de 80 fois plus ; un grand nombre sont nés dans le pays, mais la plupart sont venus d'Europe, attirés par le succès de ceux qui les avaient précédés. La population d'origine française comptait en 1763, 50 à 60,000 âmes, en 1891, elle était de 1,500,000 ; en 1870 le Manitoba ne renfermait que 10,000 habitants, aujourd'hui il y en a 200,000 ; Winnipeg n'existait pas il y a 25 ans et maintenant c'est une ville de 30,000 habitants. Si le pays était mauvais, il n'augmenterait pas si rapidement.

En Europe, un pauvre qui veut cultiver un petit morceau de terre pour vivre, doit le louer ou l'acheter, puis le fumer abondamment s'il veut avoir des récoltes ; en Canada, on lui donne à peu près pour rien des lots de 40, 64 et 80 hectares d'une terre vierge très fertile qui pendant plusieurs années, n'a pas besoin d'engrais, mais seulement de travail pour la mettre en état de fournir d'abondantes moissons. Sans doute on ne peut pas dire qu'en Canada les récoltes sont toujours abondantes et assurées, qu'il n'y en a jamais de mauvaises, aucun pays n'est parfait sous ce rapport et en Canada aussi bien qu'en Allemagne, en France et en Angleterre, le cultivateur est soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes variations des saisons. Partout il y a des bonnes et des mauvaises années, mais en Canada avec l'étendue de terrain que l'on donne à peu près gratuitement, une famille peut vivre avec relativement peu de travail.

Quand un homme possède une terre de 40 à 80 hectares qu'on lui a donnée presque pour rien, quand il n'a pas d'impôts ni de rente à payer

au gouvernement ou à un propriétaire, lorsqu'il conserve pour lui tout le produit de son travail, s'il a seulement 2 ou 3 hectares plantés en pommes de terre et légumes et autant en grains, il ne peut pas mourir de faim. S'il n'a pas d'animaux pour labourer, même de ses mains, à la bêche ou à la pioche, il est capable de mettre cette étendue de terrain en culture, sa vie assurée lui garantit son indépendance. Voilà ce que tout homme peut trouver en Canada et ce qu'on ne lui offre pas en Europe.

En Canada, il est maître chez lui, libre de ses actions, astreint à aucun service militaire, et ne dépend de personne ; en Europe il est obligé de plaire à son propriétaire, de subir les caprices de celui qui l'emploie, de peur de perdre sa place, car il y a par là tant de population, la lutte pour l'existence y est si âpre que pour une position vacante même de domestique, 20 ou 30 se présentent et se battent presque pour l'occuper ; il faut de grandes protections pour obtenir des places du gouvernement ou d'administration et cependant quelques-unes d'entre elles ne sont payées que 45 à 50 francs par mois, sans la nourriture, ce qui n'est même pas le prix d'un domestique en Canada. En beaucoup d'endroits, si la femme ne travaillait pas de son côté presque autant que son mari, le ménage ne pourrait vivre, or la femme à l'atelier c'est la ruine de la famille.

Il est un fait certain, c'est que les Européens qui ont passé plusieurs années en Amérique et qui retournent dans leur pays, ne peuvent plus y rester et repartent, tellement leur ancienne vie leur paraît mesquine et étroite. Qui a goûté de l'Amérique et du Canada y revient toujours. Nous connaissons des Français et des Belges établis en Canada depuis plusieurs années qui, croyant mieux faire, sont partis au Brésil, lorsque les frais de transport pour ce pays, ne coûtaient rien ; au bout de quelques mois de séjour, comme ils ne s'y plaisaient pas, au lieu de retourner en France ou en Belgique ils sont venus supplier le consul anglais de les rapatrier en Canada, preuve manifeste que nulle part ailleurs ils n'avaient pu trouver mieux.

Les Européens établis en Canada, depuis quelques années ne veulent plus s'en aller ; ils avouent, quand ils veulent bien être de bonne foi, que s'ils ne mettent pas plus d'argent de côté, du moins, ils vivent mieux que dans leur patrie, mais cela ne les empêche généralement pas, de dire du mal et de critiquer injustement leur pays d'adoption ; on dirait que c'est un besoin chez eux de se plaindre et d'essayer de faire croire qu'ils ont une supériorité quelconque et que chez eux tout est parfait. Vous ne les voyez cependant jamais repartir ; s'ils restent en Canada, c'est qu'ils sont contents, preuve irréfutable de la supériorité du Canada sur l'Europe, comme avantages matériels.

Cultivateurs d'Europe qui songez à l'avenir de vos enfants, si vous voulez trouver l'aisance et le bonheur, au lieu de végéter toute votre vie, venez en Canada ; vous ne le pourrez pas tous, car les trois quarts d'entre vous sont dans la misère et n'ont pas même les moyens de payer leur voyage, mais si vous le pouvez, partez pour le Canada. Suivez les conseils contenus dans cette brochure et plus tard vous reconnaîtrez que tout ce qui y est contenu est la vérité et a été écrit dans votre intérêt.

Si vous désirez plus de renseignements sur le Canada, ne consultez que ceux de vos compatriotes *cultivateurs*, qui y sont établis ; ceux-là seuls sont compétents, n'ont aucun intérêt à vous tromper et seront contents d'avoir des voisins auprès d'eux. Ils vous diront la vérité, tandis que

ceux des villes, craignant presque toujours qu'on ne vienne leur faire concurrence dans leur commerce ou leur industrie, n'essaieront bien souvent qu'à vous décourager.

Les vrais cultivateurs, satisfaits du pays, vous conseilleront toujours de venir en Canada.

PUISSANCE DU CANADA.

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES ÉMIGRANTS.

Le Canada, découvert en 1534 par Jacques-Cartier, navigateur français de Saint-Malo, est une ancienne colonie française d'Amérique, la *Nouvelle-France*, qui fut cédée à l'Angleterre en 1763. Il comptait alors 60,000 habitants.

Situation.—Le Canada est à peu près de la même étendue que l'Europe et pourrait contenir seize fois la France ; il est borné au nord par l'océan glacial arctique, au sud par les États-Unis, à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par l'océan Pacifique ; ces deux océans sont reliés par l'Intercolonial et le chemin de fer canadien du Pacifique qui traversent le Canada de l'est à l'ouest, d'Halifax à Vancouver, sur une longueur de 3,752 milles (6,038 kilomètres).

Population.—Le nombre des personnes parlant français est aujourd'hui de près de 2 millions ; les Canadiens-français ont conservé la langue, les mœurs et la religion de leur ancienne mère-patrie ; ils forment environ le tiers de la population du Canada, qui dépasse actuellement 5 millions d'habitants.

Gouvernement.—Le Canada comprend sept provinces formées en confédération, sous le nom de **Puissance du Canada**, avec **Ottawa** pour capitale. Il est administré par un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre de députés. D'après la constitution, le français et l'anglais sont les deux langues officielles ; chaque province a son gouvernement particulier.

Les sept provinces du Canada sont : la **Nouvelle-Ecosse**, capitale *Halifax* ; le **Nouveau-Brunswick**, capitale *Frédéricton*, ville principale *Saint-Jean* ; l'Île du **Prince-Edouard**, capitale *Charlottetown* ; **Québec**, capitale *Québec*, ville principale *Montréal* ; **Ontario**, capitale *Toronto* ; **Manitoba**, capitale *Winnipeg* ; **Colombie-Anglaise**, capitale *Victoria*, ville principale *Vancouver*. On compte aussi 4 districts qui formeront plus tard des provinces : ce sont : **Assiniboia**, capitale *Régina* ; **Alberta**, capitale *Calgary* ; **Saskatchewan**, capitale *Prince-Albert* ; **Athabaska**, capitale *Dunvegan*. Le Manitoba et ces 4 territoires forment ce qu'on appelle ordinairement le Nord-Ouest du Canada.

Les **libertés** civiles et religieuses sont complètes.

Armée.—Il n'y a pas d'armée permanente, pas de service militaire obligatoire, mais une milice ou garde nationale volontaire ; la police suffit au maintien de l'ordre. La sécurité est très grande partout.

L'Instruction y est aussi répandue qu'en France ou en Belgique ; il y a partout des écoles, des collèges, des pensionnats pour les filles appelés couvents, et plusieurs universités.

Impôts.—Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés ; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du gouvernement sont les douanes et les contributions indirectes.

Les voies de communication existent dans toutes les parties du pays ; les routes, les chemins de fer, qui ont une longueur de plus de 16,000 milles ou 25,749 kilomètres, les canaux pénètrent partout.

Les postes sont très bien organisées ; dans chaque municipalité il y a un ou deux bureaux de poste ; pour l'Europe, la France et la Belgique, il y a trois ou quatre départs par semaine.

Le télégraphe existe presque partout dans tous les centres de population et à toutes les stations de chemin de fer.

La Religion.—La liberté des cultes est complète et les églises sont complètement séparées de l'Etat, excepté dans la province de Québec, où la religion catholique possède encore, sur ses fidèles, les mêmes pouvoirs qu'elle avait du temps de la domination française.

Climat.—A cause de son étendue, le Canada possède une grande variété de climats, il fait froid en hiver, mais très chaud en été, le pays est d'une salubrité incontestable dans toutes ses parties, et la longévité des habitants y est remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver qui est plus froid qu'en France, à latitude égale ; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17° 5 centigrades et à Paris de 16° 9. La neige qui couvre le sol en hiver, protège les prairies, le blé semé l'automne, et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. Les labours se font l'automne et le printemps. La rapidité de la végétation est surprenante et on ne peut s'en faire une idée en Europe ; ainsi les blés semés dans les mois d'avril ou de mai sont toujours mûrs en août, et les foins se font en juin et juillet.

Produits de l'agriculture.—Le Canada produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc., tous les grains, blé, orge, avoine, maïs, y poussent en abondance ; le foin, le tabac dont la culture est libre, les pommes de terre, les légumes fournissent d'abondantes récoltes et leur culture donne de bons profits.

Récoltes.—Les récoltes de grains varient suivant l'état de fertilité du sol ; l'agriculture, surtout dans la province de Québec, n'est pas partout très avancée ; on emploie trop peu d'engrais et on épuise souvent les terres par de trop fréquentes récoltes de grains, mais malgré cela la moyenne des récoltes est, en Canada, aussi élevée qu'en France et le produit des terres nouvellement défrichées est parfois extraordinaire, surtout au Manitoba et dans les territoires de l'Ouest où le gouverneur ent donne gratuitement 64 hectares de bonne terre à tout homme âgé de plus de 18 ans.

Valeur du bétail, renseignements divers.—Les chevaux valent de 400 à 500 fr., les vaches 125 à 150 fr. chaque, les bœufs de travail par paire de 350 à 500 fr., les moutons et les porcs de 15 à 50 frs. suivant la race et la grosseur. Les prix des outils, des meubles, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France ; il ne sert à rien d'en emporter avec soi. Le pain vaut à Montréal de 10 à 15 centimes la livre, le bœuf de 30 à 60 centimes, le mouton de 50 à 60 centimes, le lard salé

de 40 à 50 centimes, le beurre de 70 à 90 centimes, le café de 1 fr. 25 à 2 fr., le sucre de 20 à 30 centimes par livre, le sel de 3 frs. à 5 frs. les 200 livres, les pommes de terre, de 4 à 6 francs l'hectolitre, le pétrole 0 fr. 25 le litre, la farine 18 à 25 francs par 88 kilogs (200 livres), et le reste en proportion ; ces prix sont un peu plus élevés dans les centres éloignés. Les draps ordinaires, iridiennes, flanelles, cotons, habits et chaussures sont au même prix qu'en France ; les draps fins, les toiles et les marchandises de luxe sont plus chers en Canada.

Les Instruments d'agriculture. Leur valeur.—Le Canada se sert des instruments d'agriculture les plus perfectionnés ; ils sont tous fabriqués dans le pays, sont bien faits, très solides et se vendent à meilleur marché qu'en Europe. Ainsi les charrues en fer et acier valant, suivant les localités, de 75 à 150 frs., les semoirs à cheval de 300 à 500 frs., les râteliers à cheval de 125 à 150 frs., les faucheuses de 300 à 400 frs., les moissonneuses-lieuses de 600 à 800 frs., les charrettes à 2 roues de 80 à 100 frs., et les chariots à 4 roues (wagons) de 300 à 400 frs.

Le Commerce et l'Industria, depuis quelques années, se sont développés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, principalement dans la province de Québec, les facilités d'établissement très grandes, mais il y a quelques changements, avec l'Europe, dans les procédés et les usages qu'il est bon de connaître si l'on veut réussir.

Ouvriers et Employés.—Il n'est pas besoin en Canada d'ouvriers de manufactures ; les ouvriers de métiers comme menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, sont plus en demande, mais ceux du pays suffisent généralement et les salaires ne sont guère plus élevés qu'à Paris ; nous n'engageons donc ces ouvriers à venir en Canada que s'ils ont quelque argent pour s'établir sur une petite ferme qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier, ou bien une place assurée d'avance. Il n'y a d'avenir certain que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme sont placés, dès leur arrivée, à au moins 600 francs par année, nourris et logés ; ceux qui ne s'engagent que pour la saison d'été, d'avril à novembre, reçoivent, il est vrai, de 60 à 90 francs par mois avec nourriture, mais ils risquent de ne pas avoir d'ouvrage l'hiver ; ils font donc mieux de s'engager à l'année de mai à mai. Il n'y a pas beaucoup d'ouvrage pour les domestiques de fermes, dans les colonies nouvelles ; ceux-ci doivent donc prendre leurs billets pour Montréal ou Winnipeg, où on peut les placer facilement dans les environs et ne pas aller ailleurs. Il y a très peu d'ouvrage dans les villes, les journaliers y gagnent de 5 à 6 francs par jour et encore pendant l'été ; nous ne conseillons donc pas à ceux qui veulent rester dans les villes pour y trouver du travail, de venir en Canada. Les servantes et les cuisinières sont très recherchées, les premières depuis 20 jusqu'à 40 frs. par mois, les secondes depuis 30 jusqu'à 50 frs. tout en aidant au ménage. Les employés de commerce et de bureau ainsi que les gens sans métier n'ont aucune chance de succès.

Les Capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité ; le taux de l'intérêt sur hypothèque varie de 6 à 8 pour 100 ; les caisses d'épargne donne de 3 à 4 pour 100 aux déposants. Les grands propriétaires qui voudraient établir plusieurs fermes en Canada feront bien d'amener avec eux leur fermiers ou métayers ; les facilités pour être propriétaires en Canada sont si grandes qu'on y trouve

difficilement des officiers ou métayers. Cet emploi des capitaux est très rémunérateur et sans aucuns risques.

La naturalisation canadienne s'obtient après trois ans de séjour. Les étrangers jouissent de tous les droits des habitants du pays, mais ils ne peuvent voter qu'au bout de trois ans.

La pêche et la chasse sont libres, le poison et le gibier abondent. Il n'y a ni serpents, ni bêtes féroces, ni animaux dangereux.

Poids et mesures.—La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, l'hectare $2\frac{1}{2}$ acres, le gallon 4 litres $\frac{1}{2}$, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1609 mètres ou 1760 verges ; la verge vaut 3 pieds, le pied $0^m, 30\frac{1}{2}$. L'arpent de Québec a une superficie de 34 ares. Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper, mais il se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 francs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large, ou $3\frac{1}{2}$ mètres cubes ; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Monnaie du Canada.—Les émigrants font mieux, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou lettres de crédit, délivrées en France et en Belgique et payables en Canada, ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal ou Winnipeg, mais ça coûte un peu plus cher que les traites. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est d'environ 5 fr. 25 ; la piastre est divisée en cent parties appelées cents, centins ou sous. Le signe \$ placé devant les chiffres signifie piastre. Un franc vaut ordinairement 19 cents ou sous du Canada ; 100 francs doivent donc faire au moins 19 piastres (\$19), 500 francs 95 piastres, etc. . . Les émigrants peuvent aussi apporter des pièces d'or françaises ou anglaises ; elles n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 francs y a une valeur de \$3,75 à 3,80, et les livres sterling, achetées en France à raison de 4 pour 101 francs, valent en Canada de \$4.80 à \$4.85 chaque. Les Etats-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

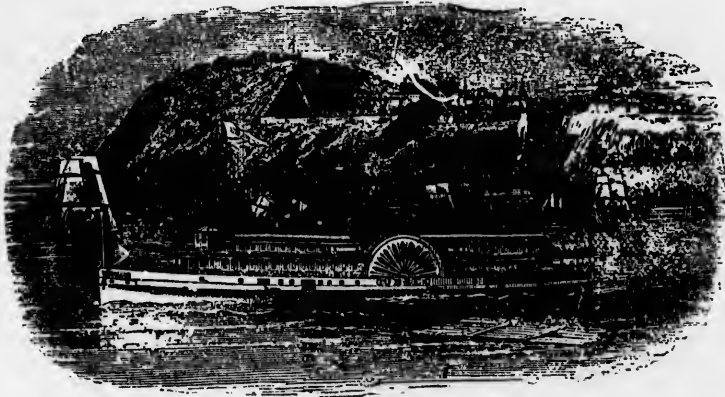
Temps pour émigrer.—Le meilleur moment pour venir en Canada est du mois d'avril au mois d'octobre ; cependant ceux qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix. On ne doit jamais venir en hiver.

Voyage.—Il n'est pas besoin de passeport, des papiers pour constater l'identité suffisent. Le voyage sur mer de France ou Belgique prend de 10 à 12 jours. Ceux qui viennent en Canada par Liverpool, Angleterre, débarquent en été à Québec, et en hiver à Halifax ; ceux qui passent par New-York, arrivent en Canada par Montréal.

Bagages.—N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plume ou des matelas de laine et des couvertures. Ne pas s'embarasser de meubles ou d'outils pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché. L'excédent de bagages coûte cher.

Les prix de passage de France et de Belgique pour venir en Canada varient, suivant les ports d'embarquement et le tarif des Compagnies, par personne, de 125 à 175 francs jusqu'à Montréal et de 180 à 300 francs pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, suivant l'éloignement plus ou moins considérable des stations où l'on veut descendre.

En arrivant en Canada, à Québec, les émigrants trouveront au bureau officiel du gouvernement, sur les quais mêmes du débarquement, des renseignements très détaillés sur les lots gratuits, la valeur des terres, les meilleurs endroits pour s'établir, ainsi que des recommandations pour les personnes à qui s'adresser.



QUÉBEC.—Où l'on débarque en Canada.

A Montréal, tout près de la gare d'arrivée, il y a aussi un bureau officiel du gouvernement pour l'immigration, où on peut obtenir toutes informations, brochures et cartes sur le Canada.

PROVINCE DE QUÉBEC.

La Province de Québec est située à l'Est du Canada et traversée par le fleuve Saint-Laurent qui se jette dans l'Océan Atlantique. Elle compte 1,500,000 habitants. Sur ce nombre près de 1,300,000 sont d'origine française et parlent français. La Province française de Québec, a un bel avenir devant elle, si ses hommes publics savent comprendre ses intérêts, favoriser la colonisation et l'immigration, aider et protéger toutes les industries qui peuvent contribuer au développement de l'agriculture et donner du travail aux colons pauvres pour leur permettre de vivre en défrichant leurs terres ; encourager enfin les capitaux étrangers à venir mettre en valeur ses immenses ressources jusqu'ici inexploitées.

La capitale est **Québec** (65,000 hab.) et la ville principale, **Montréal** (250,000) ; ces deux villes sont en majorité françaises. Le siège du gouvernement est à Québec.

Les autres principales villes sont : Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Hull, Lévis, Joliette, Valleyfield, Chicoutimi, Sorel.

Cette province est surtout un pays agricole ; sa superficie est presque égale à celle de la France, mais il y en a à peine la quizième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares.

Organisation politique.—La province de Québec est divisée en 61 comtés ou départements ; ces comtés sont divisés en paroisses ou communes ; chaque paroisse est administrée par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Les paroisses choisissent elles-mêmes

leurs instituteurs par cinq commissaires d'école élus par les contribuables. A la tête de chaque comté se trouve le préfet élu par les maires. La province a une chambre de députés de 74 membres dont plus de 60 d'origine française et un conseil législatif (sénat) de 24 membres ; les discussions s'y font presque toujours en français.

Religion.—La religion catholique est en majorité dans la province de Québec ; chaque paroisse possède son église et la construit à ses frais. Les catholiques et les protestants soutiennent eux-mêmes leur clergé, l'Etat ne le paye pas.

Agriculture.—Le paysan qui vendrait sa terre en France, en Belgique ou en Suisse pourrait, pour le prix de la vente, en acheter une autre en Canada de plus grande étendue et aussi fertile, il vivrait heureux et avec moins de soucis. Le prix des terres en labour dans la **Province de Québec** varie entre \$15 et \$20 l'acre de 40 acres, soit de 250 à 300 francs l'hectare ; le terrain boisé se vend généralement depuis 10 frs. jusqu'à 50 frs. l'hectare, suivant la proximité des villes ; celui qui est à moitié défriché, c'est-à-dire dont les arbres sont coupés, mais les souches non arrachées, vaut de \$10 à \$12 l'acre (50 à 60 frs.) Le coût du défrichement varie donc de 125 à 150 frs. l'hectare ; le prix des terres est bien plus élevé dans le voisinage des villes. Les terres neuves ou nouvellement défrichées sont d'une grande fertilité, mais ne peuvent se cultiver qu'à la main, les souches empêchant pendant quelques années l'emploi d'instruments perfectionnés.

Districts de colonisation.—Il y a dans la province de Québec cinq districts de colonisation : les cantons de l'Est, les cantons du Nord de l'Ottawa (y compris le Témiscamingue), la Gaspésie, la vallée du lac Saint-Jean et celle du Saint-Maurice qui renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore défrichés ; quant à la région située autour de Montréal et dont les terres sont en partie occupées depuis longtemps, elle convient surtout aux émigrants à l'aise qui, possédant des capitaux, désirent acheter des terres en parfait état de culture, sans faire de défrichements, et veulent s'établir à proximité des grandes villes, tout en consentant à payer un peu plus cher. C'est cette partie de la province que nous recommandons surtout aux cultivateurs français et belges qui ont des capitaux suffisants et désirent y demeurer, mais les terres y valent de 500 à 1,500 frs l'hectare. De tous ces districts, la Gaspésie seule est située sur les bords de la mer, dans le golfe Saint-Laurent et on peut en même temps que la culture s'y livrer à la pêche de la morue, du hareng, maquereau, caplan, homards et autres poissons.

Terres du gouvernement.—Il n'y a pas de lots gratuits dans la province de Québec. Les terres non occupées et à vendre par le gouvernement, sont boisées en sapins, cèdres, érables, merisiers, ormes, pins, etc. Les bois durs comme l'érable indiquent une terre plutôt légère que forte, propre à la culture du blé ; le cèdre est l'indice d'un terrain humide, le bois mêlé d'un terrain ordinaire, fertile ; le pin seul, d'une terre sablonneuse. Pour pouvoir cultiver, il faut abattre, enlever ou brûler les arbres.

Conditions d'octroi.—Les terres du gouvernement dans la province de Québec sont vendues par lots de 100 acres ou 40 hectares à tout acquéreur au dessus de 16 ans et il ne peut en être vendu plus de deux lots formant 200 acres ou 80 hectares à la même personne. Le prix de vente varie de 20 à 60 cents l'acre, soit de 2 frs 50 à 7 frs 50 l'hectare, payables comp-

tant ou un cinquième comptant et la balance en 4 versements annuels avec intérêt à 6 % par an.

La vente d'un lot est faite, à la condition pour le colon :

1. D'en prendre possession dans les 6 mois de la vente.
2. D'y résider et de l'occuper soit par lui-même ou par d'autres pendant au moins 2 ans à compter de la vente.
3. De défricher dans l'espace de 4 ans et de mettre en culture au moins 10 acres (4 hectares) par chaque lot et de construire une maison habitable de 16 pieds sur 20 (5 mètres sur 6½).

Renseignements utiles pour le colon.—Toute personne qui veut faire l'acquisition d'un lot qu'elle a choisi, doit s'adresser verbalement ou par écrit à l'agent du gouvernement dans le district duquel se trouvent ces terres. Celui-ci délivre alors un reçu de la somme versée par le colon qui constitue en même temps un permis d'occupation ou billet de location ou titre de propriété provisoire contenant en outre les conditions de la vente du lot.

Les titres de propriété définitifs ou lettres patentes ne peuvent être émises avant 2 ans, même quand les conditions de la vente auraient été toutes remplies.

Tant que le colon n'a pas ses lettres patentes, il a le droit de couper sur son lot pour son usage du bois pour défrichement, bâtisses, clôtures et chauffage, mais il ne peut en vendre ni en faire un commerce sans payer un certain droit au gouvernement.

Grandeur des lots.—Chaque lot de 100 acres dans la province de Québec forme un rectangle de 5,332 pieds $\frac{80}{100}$ de long sur 858 pieds de large, soit 1,625 mètres 50 de long sur 261 mètres 52 de large. Cela donne une superficie de 105 acres ou 42 hectares, mais les 5 acres supplémentaires sont alloués pour les routes.

Capital.—Le capital nécessaire pour s'établir dans la Province de Québec, sur des fermes déjà en culture, est d'environ 5,000 frs.; cependant les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler, peuvent réussir avec une moins forte somme. On peut se faire une idée du capital qu'il faut à un colon pour s'établir dans cette province, d'après les prix de la terre donnés plus haut, en y ajoutant 1,500 à 2,000 frs. pour une maison, et 1,000 à 2,000 frs. pour l'achat d'un cheval ou deux, de vaches, instruments d'agriculture, meubles pour la famille, etc. Ainsi une terre de 20 hectares, dont 8 hectares défrichés, coûtera en moyenne dans la province de Québec : 2,000 frs. pour la terre en labour, 300 frs. pour les 12 hectares en bois, 1,500 à 2,000 frs. pour la maison, soit en tout 3,800 à 4,300 frs. payables généralement la moitié comptant et le reste avec un délai de plusieurs années, en payant l'intérêt à 6 %. Les prix varient en plus ou en moins, suivant la proximité des chemins de fer, des villes ou villages et la valeur des bâtisses. Il faut en outre ajouter 1,000 à 1,200 frs. pour la nourriture de la famille jusqu'à la récolte.

Conseils aux colons d'Europe.—Le déboisement des terres dans la province de Québec est assez pénible et ne convient guère aux Français et aux Belges, on conseille donc à ces émigrants d'acheter des propriétés dont une partie est en labour et le reste en bois, plutôt que des terres toutes boisées. On trouve facilement à acheter des propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange, écurie, etc.

Les colons qui possèdent un peu d'argent et ne veulent pas aller au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, peuvent donc s'établir

dans la Province de Québec en achetant de ces sortes de propriétés, mais nous engageons cependant ceux qui voudraient absolument prendre des terres complètement boisées, de ne pas faire le défrichement eux-mêmes, mais de payer pour cela, leurs voisins canadiens qui y sont plus accoutumés à raison de 50 à 60 francs l'acre de 40 acres et de leur faire construire leur maison.

Une bonne petite maison en pièces de bois équarries, couvertes en bardeaux peut coûter de 4 à 500 frs. ; 6 hectares ou 15 acres défrichés à la mode du pays, c'est-à-dire les souches restant debout, peuvent coûter de 750 à 900 frs., pour 1,200 à 1,500 frs., après avoir payé le lot au gouvernement, on peut donc posséder une petite propriété de 40 hectares dont 6 défrichés et une maison.

On cultive d'abord entre les souches des pommes de terre, des légumes, des pois et autres grains, puis on laisse en prairie quelques années jusqu'à ce que les souches complètement pourries puissent s'arracher facilement.

Une semblable propriété bien cultivée peut assurer l'existence de toute une famille dès son arrivée, car les terres nouvellement défrichées produisent souvent des récoltes extraordinaires.

Loyers et fermages.—Les terres dans la Province de Québec se louent soit en nature ; dans ce cas le propriétaire fournit la terre avec ses bâtiments, la moitié ou la totalité des semences et partage les récoltes avec le fermier, c'est la méthode la plus avantageuse pour les deux et celle que nous conseillons volontiers ; soit en argent, à raison de 25 à 30 frs. l'hectare. Ces conditions varient nécessairement suivant les localités et les conventions entre les parties intéressées. Dans certaines parties de la France et de la Belgique, le loyer des terres s'élève à 100 et même 200 frs. l'hectare, le simple locataire d'une terre de 10 hectares, pourrait donc, avec l'argent qu'il donne en 3 ou 4 ans, pour sa location, être lui-même propriétaire d'une plus grande ferme en Canada. A cause de sa proximité de l'Europe, la Province de Québec est l'une des plus avantageuses du Canada pour la production du beurre et du fromage.

Prix des grains et denrées agricoles.—Le prix de vente des grains et des denrées dans la Province de Québec est naturellement moins élevé qu'en France et en Belgique, puisque le surplus de production de l'Amérique s'exporte dans ces pays, mais si l'on considère le bas prix de la terre et l'absence d'impôts, on se convaincra facilement que le cultivateur canadien a plus d'avantages que celui d'Europe et vit plus facilement. En juillet 1897, le blé valait sur le marché de Montréal de 75 à 80 cents le minot de 36 litres, soit 10 frs. 25 à 11 frs. l'hectolitre ; l'orge 34 cents le minot ou 4 frs. 75 l'hectolitre ; l'avoine 28 à 30 cents le minot ou 3 frs. 90 à 4 frs. 10 l'hectolitre. Le beurre en gros de 0 frs. 65 à 0 frs. 90 la livre de 453 grammes ; le fromage de 0.38 à 0.40 la livre ; les œufs de 0 frs. 60 à 0 frs. 70 la douzaine.

Les pommes de terre valent généralement de 20 à 25 cents le minot soit 2 frs. 75 à 3 frs. 50 l'hectolitre.

On voit que pour le beurre, le fromage, les œufs, les pommes de terre, les prix sont presque aussi élevés qu'en certaines parties de la France.

On peut obtenir des brochures détaillées sur cette Province, en s'adressant au ministère de la Colonisation à Québec.

MANITOBA, ALBERTA, ASSINIBOIA, SASKATCHEWAN.

La province de **Manitoba**, capitale **Winnipeg**, est une des sept provinces qui forment le **Puissance du Canada**. Elle est située au centre de l'Amérique du Nord, à égale distance entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique, et a une superficie de 73,956 milles carrés ou 19,080,648 hectares.

L'ouverture du chemin de fer canadien du Pacifique, en 1882, a contribué beaucoup au développement de cette province. En 1871, on y comptait 19,000 habitants; en 1881, 65,954; en 1886, 108,640, et en 1891, 154,442. Il ne se récoltait pas de blé en 1871, mais en 1887 il s'en est récolté 14 millions de minots (5,090,900 hectolitres), 20 millions en 1890, et 30 millions en 1895.

La province de **Saskatchewan**, capitale **Prince-Albert**, est située à l'ouest de celle de Manitoba; sa superficie est à peu près la même, ses terres aussi fertiles, mais les terres gratuites données par le gouvernement sont plus avantageuses qu'au Manitoba, parce qu'elles sont plus près du chemin de fer. Le territoire de ces provinces ainsi que celui de l'**Alberta**, capitale **Calgary**, est composé en grande partie de prairies naturelles, avec du bois en quantité suffisante; ces prairies forment des pâturages magnifiques, et une fois mises en culture, produisent, sans engrais, des récoltes de blé extraordinaires.

Dans l'**Assiniboia**, le long de la rivière Souris, se trouvent de riches mines de charbon.

Le climat du Manitoba et de la Saskatchewan, un des plus sains de l'univers, est chaud en été et froid en hiver; la température moyenne de l'été y est de 19 degrés centigrades (65° à 67° Fahrenheit); l'hiver, qui commence à la fin de novembre et finit en mars, dure moins longtemps, mais est un peu plus froid que celui des provinces de l'Est; il y tombe aussi moins de neige.

Les terres si fertiles du Manitoba et de la Saskatchewan sont cependant en friche pour la plus grande partie, faute d'habitants; aussi est-ce dans le but de peupler le pays, que le gouvernement donne

POUR RIEN 64 HECTARES DE BONNE TERRE.

à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants.

Il faut peu d'argent pour s'établir dans ces provinces du Canada; en y arrivant en mars ou avril, on peut labourer, semer et récolter, dès la première année, du lin, de l'orge, de l'avoine, du blé, etc.

Il y a partout de nombreuses colonies françaises, belges et suisses. Il y a beaucoup de chasse et de la pêche dans les lacs et les grandes rivières; on n'y rencontre ni serpents, ni bêtes féroces, ni animaux dangereux.

Les Indiens (sauvages) sont peu nombreux, presque tous civilisés et convertis, et nullement à craindre. Ils viennent souvent s'offrir pour travailler sur les terres ou pour vendre les produits de leur chasse et de leur pêche.

Pourquoi émigrer en Canada ?

Qui doit émigrer ?

Ce qu'il faut avant tout au Canada, pays agricole, ce sont des cultivateurs ; ceux-là surtout sont assurés du succès.

Le simple paysan ne possédant qu'un millier de francs ou plus, le petit propriétaire avec un peu de capital trouvera, dans l'ouest du Canada, des avantages incomparables :

Une terre d'une richesse prodigieuse que le gouvernement donne gratuitement par lots de 64 hectares (160 acres) ;

Un pays sain, exempt de fièvres, sans reptiles ni animaux dangereux ;

Un gouvernement libre, issu du suffrage populaire, garantissant à tous une sécurité absolue ;

Un pays prospère, doté de bonnes lois, avec ses écoles, ses églises, ses institutions, son commerce et ses industries ; une véritable terre promise enfin, où la fortune et l'aisance attendent l'homme laborieux.

Pourquoi demeurer dans la vieille Europe surchargée d'impôts et de population ; où la terre est hors de prix et où un père de famille ne peut établir ses enfants autour de lui ; pourquoi végéter sur de petits morceaux de terre qui suffisent à peine à nourrir misérablement ceux qui les cultivent ; pourquoi rester plus longtemps à travailler sur des fermes qui ne vous appartiendront jamais, lorsqu'il vous suffit de venir en Canada pour devenir propriétaire et obtenir.

POUR RIEN 64 HECTARES (160 ACRES)

d'une terre vierge, sans pareille, produisant, sans engrais, de 25 à 40 hectolitres de blé à l'hectare (30 à 45 minots à l'acre).

Le cultivateur trouvera dans l'Ouest du Canada, un lot de ferme gratuit, qu'avec son travail il fera fructifier ; plus il aura d'enfants, mieux il réussira, car il pourra se passer de main d'œuvre étrangère.

Le capitaliste pourra placer ses capitaux en toute sécurité à de bons intérêts, ou se livrer à l'élevage des bêtes à cornes, des chevaux et des moutons sur les belles prairies du Canada, opérations des plus lucratives.

Les jeunes filles, connaissant bien les travaux du ménage, trouveront aisément à se placer, dès leur arrivée en Canada, à des gages assez élevés, car les bonnes servantes sont très recherchées. Les filles sont rares dans l'ouest du Canada, où les hommes sont en majorité ; elles se marient vite, non pas pour leur dot, on ne leur en demande pas, mais pour leurs qualités qui valent bien un capital.

Les avocats, commis, écrivains, littérateurs, professeurs, précepteurs, journalistes, architectes et ingénieurs sans places assurées d'avance ; les employés de commerce et de bureau, gérants de propriété, chefs de culture, contremaîtres, surveillants, comptables, teneurs de livres, garde-chasses, cochers, les gens sans métier les, jeunes gens en dessous de 20 ans sans leurs parents ; les domestiques célibataires au-dessus de 40 ans, les vieux couples sans argent et sans enfants et les gens des villes sans argent n'ont pas besoin de venir en Canada, ils n'ont aucune chance de succès ; de bons bras valent souvent mieux pour vivre que l'instruction. Les viveurs, les fils de familles plus ou moins ruinés, à la recherche de positions lucratives et de places de directeurs qui les fassent vivre à ne rien faire, les ivrognes les paresseux peuvent rester chez eux ; ils ne réussiront pas ; les bons à rien dans leur patrie, ne deviendront pas meilleurs en Canada, ils trouveront le pays mauvais, tandis que ce sont eux qui ne valent rien. Les alouettes ne tombent pas plus rôties en Canada qu'ailleurs ; comme par-

tout, il faut travailler, mais en Canada avec le même travail qu'en Europe, on obtient des salaires plus élevés et on a la chance de devenir propriétaire, ce qui, pour le pauvre, est presque impossible en Europe.

Quant aux ouvriers de bons métiers, menuisiers, charpentiers, forgerons, maçons, ils sont moins demandés, mais il y a aussi place pour eux, s'ils ont un peu d'argent pour attendre l'ouvrage, qu'ils ne sont pas toujours assurés d'avoir en arrivant, et ils devront modifier leurs modes de travail, adopter les outils, usages et coutumes du pays, s'ils veulent obtenir les mêmes salaires que les ouvriers canadiens. Bien des émigrants d'Europe devront aussi abandonner leurs prétentions souvent ridicules de supériorité et ne pas se figurer qu'ils viennent en Amérique apporter la lumière et qu'on ne peut se passer d'eux ; c'est le contraire qui est vrai. Nous leur conseillons de plus de se procurer des renseignements particuliers au sujet de leurs métiers respectifs avant de s'embarquer pour le Canada.

Le Canada est à la tête du progrès ; l'Europe a plus à apprendre chez nous que nous n'avons à apprendre d'elle.

Le fermier canadien est dans une aisance inconnue en Europe, il ne se prive de rien, il jouit de la vie. Depuis 20 ans, nous n'avons jamais vu un paysan français ou belge, sobre, économe, travailleur, comme il y en a tant par ici, ne pas réussir en Canada. A ceux-là s'ils veulent bien écouter les conseils qu'on leur donne dans leur intérêt nous garantissons le succès quand ils viennent avec seulement 1,500 francs (\$300). Nous en avons tant vu réussir, qui n'avaient que peu et pour ainsi dire pas d'argent, que nous ne pouvons douter de la réussite de ceux qui ont quelques ressources.

Pour les cultivateurs, le Canada est un des plus beaux pays du monde : la lecture de cette brochure vous le prouvera par des faits, en attendant que vous puissiez venir vous en convaincre par vous-même. Ce n'est d'ailleurs qu'en disant simplement la vérité, sans jamais avoir recours aux mensonges et aux exagérations, que nous désirons attirer l'attention des émigrants sur les nombreux avantages qu'ils rencontreront en Canada. C'est en agissant franchement et honnêtement avec tous, que nous espérons faire une œuvre durable et mériter la reconnaissance de tous ceux qui, venus en Canada d'après nos conseils, nous devront l'aisance et le bonheur. Ce sera notre récompense, nous n'en demandons pas d'autre.

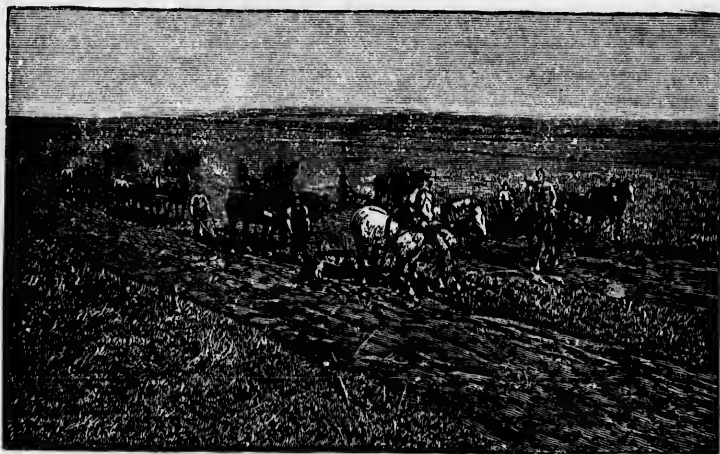
LES PRAIRIES DU CANADA.

LEUR FERTILITÉ.

Les grandes prairies de l'Ouest du Canada qui s'étendent depuis Winnipeg jusqu'aux Montagnes Rocheuses, renferment plus de 250 millions d'acres (cent millions d'hectares) de bonne terre arable. Il y en a de deux sortes : la prairie haute propre à la culture du blé, et la prairie basse où le foin atteint de grandes proportions, bonne surtout pour l'élevage. C'est dans ce territoire magnifique, sans égal au monde, que viennent, chaque année, chercher l'aisance et le bonheur, des milliers de cultivateurs d'Europe. C'est là que se trouve le futur grenier d'abondance qui doit fournir à l'Europe la plus grande partie du blé qui lui manque.

Figurez-vous les grandes plaines de la Beauce, en France, couvertes de hautes herbes, entrecoupées çà et là de rivières et de bouquets de bois, se

déroulant sur une étendue de plusieurs milliers de lieues, et vous aurez une faible idée de ce que sont les prairies canadiennes.



Le premier labour dans la prairie.

Un sol noir comme de l'encre, d'une richesse extraordinaire, deux pieds d'humus, de terreau, de fumier pourri, reposant sur un fond d'argile marneuse, telle est la composition de cette terre merveilleuse.

La profondeur de cette couche de terre noire d'alluvion varie de un à quatre pieds ; en quelques endroits, on a même trouvé qu'elle atteignait douze à quatorze pieds (3 mètres 60 à 4 mètres), et des analyses chimiques ont établi que la terre des prairies est une des plus riches du monde et la plus propice à la culture du blé.

Cette grande richesse s'explique facilement par le fait que les excréments des oiseaux et des animaux, les cendres provenant des incendies des herbes sèches et la décomposition des végétaux se sont accumulés depuis des siècles et ont été recueillis sur un sol imperméable à base d'argile, ancien lit d'une mer. Aucune partie du Canada ou de la France, à l'exception de quelques terrains d'alluvion, ne peut donner une idée de la valeur et de la qualité de cette terre.

Pendant 30 ans, on a vu des cultivateurs semer du blé à la même place et pendant ce temps, la récolte a toujours été la même, variant entre 15 et 40 minots à l'acre (15 à 35 hectolitres à l'hectare). Jamais on n'emploie de fumier, quelques cultivateurs prétendent même qu'il est nuisible. C'est sur ce territoire incomparable que le gouvernement du Canada invite à s'établir les colons d'Europe, en les engageant à venir prendre leur part de ce riche patrimoine et en leur offrant gratuitement 64 hectares de bonne terre (160 acres).

L'EAU ET LE BOIS.

On trouve l'eau partout, à des profondeurs variant de 20 à 100 pieds (6 à 30 mètres) et souvent moins. Il y a moins de sources, de rivières et de ruisseaux, il est vrai, que dans la province de Québec, mais il suffit de creuser des puits pour se procurer de l'eau potable en abondance. Le

colon creuse lui-même son puits habituellement, soit à la main, comme en France, ou bien en enfonçant dans la terre des tubes en fer jusqu'à ce qu'il atteigne une veine d'eau. On l'aspire alors au moyen d'une pompe.

Quelques municipalités intelligentes possèdent des machines spéciales avec lesquelles elles font creuser presque pour rien des puits artésiens aux colons qui le demandent ; dans ce cas, le fermier nourrit le conducteur de la machine qui est payé par la municipalité, fournit le cheval pour tourner la tarière en forme de tire-bouchon, qui creuse le puits, et le tuyau en bois, que l'on pose à l'intérieur pour empêcher l'éboulement de la terre, toutes dépenses que l'on peut évaluer à \$8 (40 fr.), dont la moitié pour le tuyau, pour un puits de 50 pieds (15 mètres). Ces puits ont généralement une largeur de 16 pouces (40 centimètres), ils ne tarissent jamais lorsqu'ils ont une profondeur suffisante, ordinairement de 50 à 100 pieds (15 à 30 mètres).

Quant au bois de construction et de chauffage, presque tous les bords des rivières et des cours d'eau en sont garnis ; dans le sud et le nord, on en trouve en quantité, ainsi qu'auprès des Montagnes-Rocheuses. Et il ne faut pas oublier que la grande forêt qui commence au lac Supérieur s'étend jusqu'à une quinzaine de lieues à l'est de Winnipeg. Il n'y a donc pas à craindre que le bois de construction fasse jamais défaut dans les prairies et, quant au chauffage, la Providence semble y avoir pourvu en dotant le Nord-Ouest d'immenses et riches mines de charbon. Il y a aussi des poêles que l'on chauffe avec de la paille. Le prix du bois varie, suivant les localités, de \$1.25 à \$4 la corde de 3 stères $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire de 6 fr. 25 à 20 francs, ce qui est très bon marché.

Les principaux bois que l'on rencontre dans les prairies sont : le chêne, le frêne, le bois blanc et surtout le peuplier-tremble que l'on trouve partout dans la prairie en bouquets, et qui sert pour le chauffage et la construction. À l'est de Winnipeg, on trouve aussi le pin, l'épinette (sapin), le cèdre et l'épinette rouge (tamarac).

SYSTÈME D'ARPENTAGE.

Le système d'arpentage ou de division des terres est le plus simple du monde. Chaque canton ou township forme juste un carré ayant 6 milles de côté (9 kilom. 65 m.), il a donc une superficie de 36 milles carrés ou 90 kilomètres carrés. Chaque township est divisé en 36 sections de 1 mille carré ou 640 acres chacune (258 hectares). Ces sections sont subdivisées en demi-sections de 320 acres, et en quarts de section de 160 acres (64 hectares). Les divisions sont indiquées par des poteaux placés aux coins. Ce sont les quarts de section qui constituent les lots de chaque colon.

Au Manitoba, il y a un chemin public de 99 pieds de large autour de chaque section ; dans l'Alberta et les autres territoires, il y a un chemin de 66 pieds autour des sections 1 et 12, 2 et 11, 3 et 10, etc., c'est-à-dire autour de chaque deux sections.

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses 36 divisions ou sections :

640 acres.
258 hectares.

NORD.

1 mille. 1609 m.	†	32	33	34	35	36
		Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.
	30	29	28	27	26	25
	Gouv.	École.	Gouv.	C. P. R.	B. H.	C. P. R.
	19	20	21	22	23	24
	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.
OUEST.	18	17	16	15	14	13
	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.
	7	8	9	10	11	12
	C. P. R.	B. H.	C. P. R.	Gouv.	École.	Gouv.
	6	5	4	3	2	1
	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.

SUD.

Nota.—C. P. R. veut dire *Chemin de fer Pacifique.*
B. H. " *Compagnie de la Baie d'Hudson.*
Gouv. " *Gouvernement du Canada.*

Les sections portant les numéros pairs, c'est-à-dire 2, 4, 6, 8, 10, etc., à l'exception des numéros 8 et 26, appartiennent au gouvernement, qui les donne gratuitement aux colons. Les sections impaires 1, 3, 5, 7, 9, 13, 15, etc., généralement la propriété de la Compagnie du Pacifique, à l'exception des sections 11 et 29, qui sont vendues pour le soutien des écoles et les sections 8 et 26 appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sont à vendre.

LES TERRES GRATUITES (HOMESTEADS) — MOYEN DE LES OBTENIR—LES CONDITIONS.

On appelle *Homestead* (prononcez hômostéd), l'octroi gratuit, moyennant \$10 (52 fr. 50), pour payer les frais de bureau que le gouvernement fait, de 64 hectares (160 acres) de terre, ou du quart d'une section, à tout homme âgé de plus de dix-huit ans, ou aux veuves ayant des enfants.

Il y a deux sortes de lots gratuits : ceux qui n'ont jamais été pris et qu'on peut obtenir pour \$10 (52 fr. 50) et ceux qui, ayant déjà été concédés, ont été abandonnés, les colons n'ayant pas rempli les conditions exigées par le gouvernement, ou pour toute autre cause. Ces derniers, qui sont très rares, s'obtiennent pour \$20 (105 fr.) de frais de bureau, mais ils sont meilleurs que les autres généralement ou mieux situés.

Tout homme âgé de plus de dix-huit ans, marié ou célibataire, ou toute femme veuve ayant des enfants, peut obtenir et choisir un lot gratuit de



Une charrue avec siège en Canada.

64 hectares (160 acres) de bonne terre, à des conditions très faciles à remplir, puisque le gouvernement demande tout simplement :

De construire dans un délai de six mois, à partir de la date de l'inscription du *homestead* ; une maison habitable sur le lot ;

D'y résider au moins six mois par année pendant trois ans consécutifs.

De mettre en culture sur son lot une quantité de terre raisonnable pendant ces trois ans, c'est-à-dire au moins 6 hectares ou 15 acres.

Faute de remplir ces conditions, le colon est exposé à voir rayer son inscription.

Le colon, pour obtenir ces lots, devra s'adresser à l'agent du gouvernement qui a la charge de ces terres, soit en personne, soit par un tiers, avec une autorisation spéciale.

Le colon perd ses droits à son *homestead* s'il n'en prend pas possession dans les six mois.

Le *homestead* forme un carré d'un demi-mille de longueur sur un demi-mille de largeur (804 m. 65 de chaque côté).

Le gouvernement donne ces terres en toute propriété, mais le colon ne reçoit ses lettres patentes, ou titre de propriété définitif, qui lui donne droit de les vendre, que lorsqu'il a rempli les conditions de culture exigées par le gouvernement, c'est-à-dire au bout de trois ans, et même davantage. Le gouvernement ne met pas d'impôts sur ces terres, le colon n'a à payer que les taxes municipales et scolaires.

BOIS DE CHAUFFAGE ET DE CONSTRUCTION.

Le bois de chauffage et de construction qui peut se trouver sur un lot gratuit, n'appartient au colon que lorsqu'il a reçu son titre de propriété ; en attendant, il peut s'en servir pour ses constructions, clôtures, chauffage, ou tout autre usage personnel, mais ne peut en vendre à moins d'avoir obtenu un permis du coût de 1 fr. 25 (25 cents) et de payer à

l'agent du gouvernement un droit de 25 cents pour chaque corde de bois de chauffage vendue.



La coupe du blé avec la moissonneuse-lieuse.

Les colons qui ont choisi des lots gratuits complètement en prairie et manquent de bois, doivent se procurer près de l'agent du gouvernement un permis du coût de 1 fr. 25 (25 cents), qui leur donne le droit de couper gratuitement sur les terres du gouvernement, pour leur usage, 3,000 pieds mesure linéaire, de bois de charpente n'ayant pas plus de 12 pouces de diamètre à la souche ; 2,000 perches à clôture, de pas plus de 5 pouces de diamètre ; 400 poteaux de peuplier de tout diamètre, pour couverture, 30 cordes de bois sec, pour chauffage ; bois brûlé ou tombé, pour chauffage ou clôture, de pas plus de sept pouces de diamètre, et bois brûlé ou tombé, de tout diamètre, pour construction.

Un gros capital n'est pas absolument nécessaire à celui qui veut s'établir dans les prairies. Une famille comptant quatre ou cinq travailleurs adultes réussit bien mieux qu'une autre avec un capital double ou triple, mais qui n'a à sa disposition que les bras du père et de la mère.

L'émigrant courageux et travailleur, qui n'a que quelques centaines de piastres (800 à 1,000 frs.), réussit souvent mieux que le colon riche incapable de travailler lui-même, mais enfin, il faut un peu d'argent, assez pour subvenir aux premiers besoins.

Le colon énergique et économe, qui s'établira sur un homestead avec 15 ou 1,800 francs (\$300 à \$360), devra se borner à acheter les objets de première nécessité : deux bœufs, une vache et son veau, une charrette, une charrue, une herse, ainsi que quelques meubles et les outils les plus indispensables. La maison qu'il construira et qui servira plus tard de laiterie ou d'écurie ne lui coûtera pas cher. Avec \$30 ou \$40 (150 à 200 francs), aidé d'un ouvrier du pays, il peut la construire lui-même en quinze jours ; ce ne sera pas un château, mais plus tard, lorsque l'aisance sera venue, il en fera construire une autre plus confortable ; l'important est de se pourvoir d'un abri le plus tôt possible.

Nous ne conseillons pas ordinairement à celui qui possède seulement 1,000 francs, d'acheter des bœufs ou des instruments d'agriculture. Qu'il fasse labourer, par un voisin, 4 ou 5 hectares de terre, à raison de 25 à 30 francs l'hectare, et son petit capital lui suffira pour se tirer d'affaire.

S'il a soin de semer, en arrivant, sur un premier labour, des pommes de terre, des fèves, des navets, des haricots, citrouilles et autres légumes, du lin dont il vendra la graine, son avenir est presque assuré, car les dépenses pour la nourriture seront très minimes, ne consistant, pour ainsi dire, qu'en viande et en farine.

Parmi les colons arrivés avec environ 1,000 francs (\$200), et les trois-quarts des émigrants français et belges sont dans ce cas, nous citerons M. Grimaud, du département de la Drôme, auquel il ne restait plus, à son arrivée que la somme de \$50 (250 fr.), et qui, loin de se décourager, se mit de suite au travail. Il commença par prendre un homestead, puis s'engagea avec sa femme et sa jeune fille de seize ans, au service des voisins pour \$25 (125 fr.) par mois, avec la nourriture et le logement. Un an après, il avait 10 acres (4 hectares) semés en blé, 2 acres plantés en pommes de terre, il possédait dix bêtes à cornes et en 1896, huit ans après, 250 bêtes à cornes et 3 à 400 hectares de terre. Ce résultat n'est nullement surprenant; les dépenses étant nulles, M. Grimaud avait mis chaque mois, de côté, le salaire de sa famille et s'en était servi pour faire labourer sa terre et acheter des animaux.

Interrogé sur la valeur du pays, M. Grimaud se déclara enchanté de sa nouvelle patrie et ne put s'empêcher de reconnaître que, pour un cultivateur, il y avait, au Canada, plus d'argent à gagner qu'en France. Sans doute, il est préférable de venir avec plus d'argent; plus on en a, plus le succès est certain; mais l'exemple que nous venons de citer, et qui n'est pas le seul à Duck Lake, Saint-Louis, Lac Dauphin, Lourdes, etc... suffit pour prouver que le travail intelligent vaut un capital.

Voici comment les colons qui arrivent au Canada avec 3,000 ou 4,000 frs. pourraient employer leur argent :

Honoraires du bureau des terres pour l'obtention d'un homestead ou lot gratuit.....	\$ 10 ou	50 fr.
Matériaux et construction d'une maison	100 "	500 "
Meubles, poêle, lit, etc.....	50 "	250 "
2 bœufs (\$100 à 120).....	120 "	600 "
1 vache (\$25 à 30).....	30 "	150 "
Charrue, herse, charrette.	50 "	250 "
Provisions d'un an, en attendant la récolte pour une famille de 5 personnes, grains de se- mença, etc.....	100 "	500 "
Outils, harnais et dépenses imprévues.....	40 "	200 "
Soit un capital de.....	\$500 "	2,500 "

Une somme plus considérable permettrait certainement au colon de s'établir plus avantageusement, mais beaucoup ont commencé avec moins que cela, et sont aujourd'hui complètement à l'aise.

Quant aux colons à peu près sans argent, le mieux pour eux est de se mettre au service de fermiers, d'économiser leur salaire et quand ils auront 15 à 1,800 frs. ils pourront prendre à leur tour un homestead. Quelquefois ils ont la chance de trouver de l'ouvrage dans les nouvelles colonies

chez des amis ou connaissances ; dans ce cas là, ils peuvent prendre un homestead et avec leur salaire, faire labourer plusieurs hectares. Cet arrangement leur permet d'obtenir, dès la seconde année une bonne récolte en grain ; sans cela, ils sont obligés d'attendre plusieurs années avant d'avoir économisé la somme nécessaire pour acheter les bœufs et les instruments d'agriculture nécessaires à l'exploitation. L'émigrant qui veut travailler se tire toujours d'affaire. D'après l'expérience que nous avons du pays nous pouvons dire que les paysans français et belges qui, après avoir payé leur passage, sont venus s'établir à la fin de mars sur des lot gratuits avec 700 à 800 francs seulement, ont toujours réussi au Canada. Leur exemple est là pour encourager les autres à venir. Un colon marié a aussi plus de chances de réussir sur un homestead que celui qui ne l'est pas.

CE QU'IL FAUT FAIRE EN ARRIVANT.

Le colon, surtout celui d'Europe, devra adopter les méthodes de culture dont la sagesse a été démontrée par l'expérience, et ne pas s'obstiner à vouloir cultiver comme il le faisait en Europe. Plusieurs se sont ruinés pour n'avoir pas suivi ce conseil. Il faut se rappeler que chaque pays a ses usages et qu'il est imprudent de ne pas s'y conformer. Le colon d'Europe a tout à apprendre au Canada et presque rien à montrer.

Par exemple, en ce qui concerne le défrichement de la prairie, on doit, la première année, faire deux labours ; le premier, qu'on appelle *cassage*, se fait généralement dans les mois les plus chauds, juin, juillet et août, et le second en octobre et novembre ou au printemps suivant, à la profondeur de 5 à 6 pouces (0 m. 15) *et pas davantage*, les labours trop profonds donnant trop de développement à la paille. On appelle *casser* la prairie, retourner à la charrue, sur une épaisseur de 2 pouces (5 centim.), la couche gazonnée de la prairie pour la faire sécher. Le *cassage* est assez dur et exige deux bœufs ou chevaux, mais pour les labours subséquents, dans la terre si friable de la prairie, un seul bœuf suffit souvent. Toutes les autres années, on ne fait qu'un labour pour chaque récolte.

Les bœufs sont préférables aux chevaux, ils sont aussi forts, coûtent moins cher d'achat, n'exigent pas d'avoine et l'herbe de la prairie suffit à leur entretien.

Dès son arrivée, en mars ou avril le colon doit aller voir les personnes qu'il connaît ou auxquelles il est recommandé, et il fera bien de suivre leurs conseils ; puis il conduira sa famille à l'hôtel ou bien chez des voisins qui voudront bien lui donner l'hospitalité pendant quelques jours, ou bien il logera sous une tente. Aussitôt sa famille à l'abri, il devra s'occuper de choisir son lot avec l'aide d'un guide ; ce lot choisi, il fera construire immédiatement une petite cabane provisoire par un ouvrier du pays et se mettra lui-même à planter 1 ou 2 hectares de pommes de terre et des légumes pour l'usage de sa famille. Si le colon vient pendant le cours de l'été, de juin à octobre, ne pouvant rien semer, il devra construire sa maison et faire le plus de labour possible pour ensemençer au printemps suivant. En venant en mars ou avril, il pourra semer jusqu'à la fin de mai, sur un seul labour, du lin, dont la graine se vend bien, de l'orge, de l'avoine, toutes sortes de légumes, des navets et des pommes de terre jusqu'à la fin de juin, mais il n'obtiendra qu'une demi-récolte, les grains ne réussissant complètement que lorsque le gazon de la prairie est complètement pourri et a été labouré deux fois. Quant au blé, il n'est pas pru-

dent de le semer après le 10 mai, car passé cette époque, il n'a pas toujours le temps de mûrir avant les gelées d'automne. Quant à ceux qui ne pourront pas venir en mars ou avril, faute de fonds suffisants pour attendre la récolte, ils feront mieux de venir à la fin du mois de juillet pour travailler à la moisson, temps pendant lequel ils gagneront de bons salaires.

LA CULTURE ET SES PROFITS.

L'Europe ne pourra jamais lutter avec l'Amérique du Nord pour la production du blé à bon marché; les impôts, le morcellement de la propriété qui empêche l'emploi d'instruments perfectionnés, le haut prix de la terre s'y opposeront toujours.

Au Canada, il n'y a pas d'impôts, la terre y est pour rien ou à peu près, et d'une si grande fertilité qu'il n'est pas besoin d'engrais pendant 10 à 15 ans; comment les pays d'Europe surchargés de taxes de toutes sortes, avec un sol épuisé, pourraient-ils lutter avec le nôtre?

On a calculé que le prix de revient pour labourer, semer et récolter une acre de terre ou 40 ares (2 acres $\frac{1}{2}$ = 1 hectare), est de \$7.25 ou 36 fr. 25, décomposé comme suit:—

Labour et semence par acre de 40 ares.....	\$3.50	ou	17.50 fr.
Semailles et hersage.....	50	"	2.50 "
Coupe du grain et mise en botte par la moissonneuse- lieuse.....	1.25	"	6.25 "
Transport et mise en meule.....	1.00	"	5.00 "
Battage, maximum, 5 cents (0 fr. 25) du minot pour une récolte de 20 minots à l'acre.....	1.00	"	5.00 "
Total des dépenses par acre.....	\$ 7.25	"	36.25 "
Moyenne des récoltes à l'acre depuis dix ans, 20 minots à 60 cents (3 fr.).....	12.00	"	60.00 "
Bénéfice net par acre.....	\$4.75	"	23.75 "
Bénéfice par hectare.....			59.37 "

Le battage ne coûte ordinairement que 4 sous du minot (0 fr. 20) pour le blé, et 3 sous pour l'avoine et l'orge. Le minot vaut 36 litres.

Plusieurs personnes ne comptent le coût du labour et de la semence qu'à \$3 par acre; elles n'estiment les dépenses totales par acre mis en culture qu'à \$6.50 (32 fr. 50), ce qui augmenterait encore le bénéfice; mais, d'après le calcul ci-dessus, il est aisé de voir le profit considérable que peut faire un cultivateur qui sur 50 acres seulement, semées en blé, peut réaliser un bénéfice net de \$237.50 (1,187 fr. 50), *son travail payé, sur une terre qui ne lui coûte rien.*

Il faut remarquer aussi que nous n'avons calculé le prix de vente du minot de blé qu'à 60 cents (3 francs), tandis qu'il valait \$1.00 (5 francs) en décembre 1888 et que la moyenne de la récolte, en 1887 et 1891, a été de 30 minots à l'acre (27 hectolitres à l'hectare), au lieu de 20, avec un prix de vente de 75 cents (3 frs. 75) au lieu de 60 cents (3 frs.).

Un cultivateur, M. Carrey qui, en 1887, avait 200 acres (80 hectares) semées en blé, a récolté 6,000 minots, soit un rendement de 30 minots à l'acre, ou 27 hectolitres à l'hectare. Le battage lui a coûté \$1.50 par acre et les dépenses totales se sont élevées, pour les 200 acres, à \$1,550 (7,750 frs.) ou \$7.75 par acre (38 frs. 75).

La vente de 6,000 minots de blé à 60 cents (3 fr.) lui a donné.....	\$3,600	ou	18,000 frs.
Les dépenses ayant été de.....	1,550	"	7,750 "

Il lui est resté un bénéfice net de..... \$2,050 " 10,250 "

Soit \$10.25 par acre ou 128 frs. 12 à l'hectare.

Cette propriété, située à 2 milles (3 kilomètres) du chemin de fer, avait été payée \$8 l'acre, soit 100 francs l'hectare. La valeur des 200 acres (80 hectares) était donc de \$1,600 ou 8,000 francs et, dès la seconde année, cette terre donnait un bénéfice net de 10,250 francs (\$2,050), c'est-à-dire une somme supérieure à son prix d'achat.



Les meules de blé et le battage en Canada.

Citons encore M. Neveu, de Saint-Simon, province de Québec, qui, arrivé au Manitoba dans l'été de 1889, achetait une terre de 240 acres (96 hectares) en prairie pour \$1,200 (6,000 francs), et dépensait en plus \$1,200 (6,000 francs pour la construction de maison et étables, soit en tout \$2,400 (12,000 francs). Un an après, en 1890, il récoltait sur 140 acres (56 hectares), 3,000 minots de blé, qui, au prix de vente de 70 cents (3 frs. 50) le minot, lui rapportaient \$2,100 (10,500 francs), c'est-à-dire une somme presque égale au prix de toute sa terre.

Y a-t-il en Europe un seul propriétaire capable de nous montrer de si brillants résultats ?

LES GRAINS, LES LÉGUMES ET LES FRUITS.

Il n'est pas prudent de s'adonner exclusivement à la culture du blé, comme le font la plupart des cultivateurs, l'élevage et la culture combinés donnent plus de profits, mais jusqu'à présent c'est le blé qui a constitué la principale richesse du pays. La variété semée est principalement le blé rouge dur d'Écosse, le "*Red Fife*", dont le rendement élevé en grain et en farine fait un des meilleurs blés connus. La production de ce blé, en 1887, s'est élevée à 14 millions de minots (5 millions d'hectolitres), en 1890 à 20 millions de minots (7,200,000 hectolitres) et en 1895 à 30 millions de minots, répartie entre 15,000 à 16,000 fermiers. On donne la préférence au blé parce qu'il se vend toujours bien, mais cela n'empêche

pas les cultivateurs de semer et de récolter aussi en abondance, de l'avoine, de l'orge et tous les autres grains de l'Europe centrale; le maïs indigène mûrit parfaitement; les pois produisent beaucoup, mais ils ont une tendance à trop pousser; aussi recommande-t-on de semer les variétés naines de préférence à celles à hautes tiges. Toutes les plantes à racines viennent bien, la chicorée, les pommes de terres produisent énormément, les betteraves sont d'une richesse saccharine très grande, par suite de l'absence de pluie, il n'existe pas encore malheureusement de fabriques de sucre pour utiliser ces précieuses qualités. La plupart des légumes des pays tempérés réussissent aussi très bien; on a vu aux expositions des choux et des betteraves pesant 36 livres, des courges de 190 livres, des carottes de 11 et 12 livres et des pommes de terre de 3, 4 et même 6 livres, le tout obtenu sans engrais sur la terre vierge des prairies; les oignons, les melons, les concombres, les tomates, les haricots et fèves, poussent dans tous les jardins.

Les fruits ne sont pas encore beaucoup cultivés, les vergers sont rares car le pays est nouveau, et les colons ne sont pas établis depuis assez longtemps, mais on trouve à l'état sauvage, la fraise, la framboise, la mure, les groseilles, les gadelles, les cassis, les bluets (myrtilles), les atocas (canneberges), les saskatounes appelées à tort poires par les métis, qui ressemblent aux bluets ou aux cassis et avec lesquelles on fait une espèce de vin agréable, les cerises à grappes, les prunes et les cerises. Tous ces fruits sauvages peuvent être améliorés par la culture ou la greffe. Le houblon croît partout à l'état sauvage dans les bouquets de bois; il en est de même de la vigne sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine; on a commencé à planter des pommiers, mais, pour réussir, il faut mettre les jeunes arbres à l'abri des vents du nord, et planter des variétés rustiques, pommiers de Russie et pommettes (crab apples) de Sibérie. Le pays ne laissera donc rien à désirer sous ce rapport, quand les colons auront pu faire les expériences nécessaires pour assurer la réussite des arbres à fruits plantés.

DE QUELQUES ERREURS ACCRÉDITÉES SUR LE CANADA.

Le Canada, avec une superficie de plus de 900 millions d'hectares, plus de seize fois grand comme la France, se trouve, dans sa partie sud, sous la même latitude que l'Italie et le Midi de la France. Les régions septentrionales s'étendent jusqu'au pôle, on met sept jours à le traverser en chemin de fer de l'est à l'ouest, il n'est donc pas étonnant que dans une contrée si vaste, il y ait une grande variété de climat, mais de là à prétendre que notre pays tout entier n'est qu'un désert de glace et de neige, il y a loin.

On exagère beaucoup en Europe la rigueur de nos hivers; on se fie souvent aux récits plus ou moins fantastiques de certains voyageurs qui n'ont visité le Canada qu'en hiver, ou bien aux rapports de gens qui n'y ont jamais mis les pieds. Il en résulte les idées les plus fausses et les plus absurdes et comme complément des questions dans le genre de celles-ci :

— "J'ai lu dans une brochure sur le Canada qu'en hiver, les rivières gelaient complètement: mais alors comment font les vaches pour boire? se passent-elles d'eau ou fait-on fondre de la neige pour s'en procurer?"

“ Est-il vrai qu'en Canada il tombe 3 mètres de neige (10 pieds) en hiver, mais alors il est impossible de sortir, car on doit en avoir par-dessus la tête ? ”

Il est pourtant bien simple de penser que les rivières ne gèlent pas jusqu'au fond, que le froid n'arrête pas leur courant, qu'il suffit de casser la glace qui couvre la surface pour y puiser de l'eau en abondance et qu'enfin, en admettant même qu'il tomberait 10 pieds de neige, ça ne pourrait être d'un seul coup, mais en plusieurs fois dans le courant de l'hiver, ce qui laisse à chaque couche le temps de durcir pour pouvoir supporter les voitures et les piétons. La vérité est que la couche de neige sur la terre varie de un à trois pieds.

Ces questions, posées par des gens n'ayant que peu ou pas d'instruction, ne nous surprennent pas, mais ce qui nous afflige profondément c'est de voir des gens éminents, sous tous les rapports, calomnier un pays qu'ils ne connaissent malheureusement pas.

Dans toute l'Amérique du Nord, et par conséquent en Canada, comme aux Etats-Unis, les hivers sont plus rigoureux qu'en Europe, à latitude égale ; ils sont aussi un peu plus longs. L'hiver commence généralement dans la province de Québec du 10 novembre au 1er décembre et un peu plus tôt dans le Nord-Ouest du Canada. Il tombe à Québec, pendant cette saison, de trois à quatre pieds de neige ; dans l'Ouest, il n'y en a pas plus de deux pieds, et même souvent pas du tout, dans la Colombie ; il fait un peu plus froid l'hiver au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, que dans la province de Québec, mais le printemps s'y fait sentir un mois plus tôt.

Pendant l'hiver exceptionnellement doux de 1888-1889, la neige n'est tombée véritablement à Montréal que vers le 15 janvier, et elle achevait de disparaître le 1er avril ; dans les environs de Winnipeg, la capitale du Manitoba, on semait du blé le 20 mars et même plus tôt encore dans l'Ouest, ce qui n'a pas empêché tout le monde de se plaindre de ce mauvais hiver, parce que la neige manquait, car au lieu d'être un embarras et une nuisance, elle est, au contraire, une richesse et est toujours la bienvenue.

La neige au Canada, n'est pas désagréable comme celle de France, de Belgique et d'Angleterre, elle est sèche et non humide, elle ne mouille pas ; elle protège le sol et le féconde. Au contact du froid, elle durcit et forme de magnifiques routes glacées qui permettent au bûcheron de pénétrer partout dans la forêt pour y exploiter le bois, et, au cultivateur, de venir apporter ses denrées au marché. L'hiver, c'est la saison des affaires, de l'animation, l'époque des visites, des promenades au grand air, des veillées ; les traîneaux remplacent les voitures à roues, le soleil brille presque toujours d'un vif éclat, quoique sans chaleur, et c'est parce que l'absence de neige nuisait aux communications que le commerce se plaignait du magnifique hiver de 1889.

Le thermomètre oscille ordinairement, en hiver à Montréal entre 0 et 5 degrés de froid, il descend quelquefois, il est vrai, jusqu'à 25 et même 30 degrés centigrades au-dessous de zéro, mais c'est une exception qui ne dure qu'un jour ou deux, et l'on ne s'en aperçoit pas, pour ainsi dire, lorsqu'il y a absence de vent ; les maisons sont chaudes, l'usage des poêles est général, et l'on est capable de sortir dehors, même par les plus basses températures. Des froids semblables ne doivent d'ailleurs surprendre personne, car on les éprouve assez souvent en France, dans la Savoie, le Jura l'Ardèche, la Lozère, la Haute Loire, les Ardennes et l'est de la

France, où notamment à Epinal, dans les Vosges, on a constaté 25, 26 et même 30 degrés de froid et en Belgique dans les provinces de Namur et de Luxembourg.

Il est un fait certain, c'est que l'Européen souffre moins du froid au Canada que dans sa patrie, et qu'au bout d'un an ou deux il arrive à préférer notre hiver un peu rigoureux, notre air pur, vif et sec, mais sain et salubre, à la brume, aux pluies glaciales et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. La seule précaution à prendre, pendant l'hiver, est de ne jamais sortir sans un pardessus quelconque, pour que la transition entre la chaleur des maisons et le froid du dehors ne soit pas trop brusque ; on évite ainsi les rhumes et les fluxions de poitrine. Si l'on veut bien aussi considérer que, depuis cent ans, la population canadienne s'est doublée tous les vingt-huit ans par l'excédent seul des naissances sur les décès, on arrivera facilement à la conclusion que, dans tous les cas, l'hiver du Canada n'est pas un obstacle à ce genre de colonisation et que ce n'est par le froid qui empêche les enfants de se bien porter.

La longueur de l'hiver est amplement compensée, en été par la chaleur et la rapidité de la végétation, qui est vraiment prodigieuse et dont on ne peut se faire une idée en Europe ; ainsi la vigne fleurit à la fin de juin, les foins se font en juillet, la moisson en juillet, août et septembre, le fameux blé *Red Fyfe* ne prend que 110 à 120 jours pour arriver à maturité, et le *Ladoga*, 90 à 100 jours.

Tel est simplement le climat du Canada.

Une autre idée fausse, c'est de se figurer notre pays comme peuplé de sauvages indiens et de croire que les Canadiens forment une race à part, couverts de peaux de bêtes, chaussés de raquettes, des plumes sur la tête, un arc et des flèches à la main, tout prêts à scalper leur ennemi. C'est là encore une invention de quelques romanciers qui ont cru faire ainsi de la couleur locale pour frapper l'imagination de leurs lecteurs, et l'on en est arrivé à voir représenter dans d'excellents livres sur la géographie et les sciences, écrits par des hommes sérieux, la chute Montmorency, près de Québec, gardée par un sauvage en costume de guerre.

Les sauvages (Indiens) du Canada sont peu nombreux et presque tous civilisés ; ceux qui habitent parmi les blancs se mêlent à eux, cultivent la terre et viennent travailler sur les fermes ; les autres se livrent à la pêche et à la chasse ; tous, bien traités par le gouvernement, sont complètement inoffensifs. Que nos chers compatriotes célibataires ne nous demandent donc plus des photographies des femmes du pays, pour voir leur figure et la couleur de leur peau ; s'ils viennent au Canada, ils y trouveront, à leur choix, de jolies et charmantes Canadiennes-françaises ou anglaises, qui feront certainement aussi bien qu'en Europe des épouses dévouées, d'excellentes mères de familles et le bonheur de leurs maris.

DERNIÈRES CONSIDÉRATIONS SUR LES AVANTAGES DU PAYS.

Les belles prairies de l'Ouest du Canada conviennent surtout aux émigrants d'Europe. Là, pas de bois à abattre ni à faire brûler, pas de souches à arracher, pas de fossés à creuser, la terre est toute faite, couverte partout d'un riche gazon naturel, toujours prête à recevoir le soc de la charrue ; le temps qu'on emploie ailleurs à abattre les arbres est employé ici à labourer et à semer. En toute saison, le colon peut se rendre en

voiture jusque sur son lot, et, s'il vient au mois de juillet ou août, il peut, dès le lendemain de son arrivée, couper à la faucheuse tout le foin nécessaire à l'hivernement de ses animaux. Deux bœufs labourent de une acre à une acre et demie par jour ; dans le cours de l'été, le cultivateur peut ainsi préparer de 25 à 30 acres ; s'il a de quoi vivre en attendant la moisson prochaine, son avenir est assuré ; au bout d'un an, il se trouvera plus avancé qu'un colon établi sur une terre boisée au bout de dix à douze ans d'un dur travail de défrichement.

On n'y ressent pas de ces coups de vent épouvantables, de ces cyclones qui sèment partout sur leur passage la mort et la dévastation, comme dans le Dakota et l'ouest des Etats-Unis. On n'y éprouve jamais de sécheresse comme au Texas et dans l'Amérique du Sud, il ne pleut pas souvent, mais les récoltes en souffrent rarement, car, en hiver, la terre gèle à une profondeur de deux à trois pieds, et, au printemps, elle dégèle doucement, fournissant longtemps l'humidité nécessaire à la végétation. Le climat est chaud en été, froid en hiver, mais d'une salubrité incontestable ; il n'y règne ni fièvres ni maladies épidémiques, l'air est partout pur, sec et vivifiant. Il n'y a pas de bêtes féroces, ni de serpents, mais des animaux à fourrures précieuses, du gibier et du poisson en abondance : " Ah ! si en France on connaissait ce pays, s'écriait M. Bigot, Français de la Loire-Inférieure, actuellement établi au Manitoba, tout le monde y viendrait." Le brave cultivateur résumait en ces quelques mots les nombreux avantages du Grand Ouest du Canada.

LE CANADA UN DES BEAUX PAYS DU MONDE.

En 1763, la France cédait à l'Angleterre un territoire immense comme l'Europe, le Canada, et ce que Voltaire appelait dédaigneusement " quelques arpents de neige " est devenu un grand pays de plus de cinq millions d'habitants, et il y a de la place pour cent. Traversé par le plus beau fleuve du monde le Saint-Laurent, que les navires du plus fort tonnage remontent jusqu'à 986 milles (1826 kilomètres) de son embouchure, pour venir accoster aux quais de Montréal, le Canada possède les plus grands lacs du monde, les lacs Supérieur, Huron, Érié et Ontario ; le plus grand pont du monde, le pont Victoria, en face de Montréal, d'une longueur de 9,184 pieds (2,800 mètres) ; la plus puissante compagnie de chemin de fer, la Compagnie du Pacifique qui, sans compter les embranchements, s'étend de Québec à Vancouver, de l'Atlantique au Pacifique, sur une longueur de 3,078 milles (4,954 kilom.), et les trois plus puissantes lignes de steamers du monde, les lignes Allan, Dominion et Beaver. Le Canada est plus près d'Europe que les Etats-Unis, car Halifax, son port d'hiver, n'est qu'à 2,480 milles de Liverpool, tandis que New-York en est à une distance de 2,980 milles ; son système de navigation par les lacs, les fleuves et les canaux est incomparable, et il est sillonné, en tous sens, par plus de 16,000 milles de chemin de fer (25,749 kilom.), qui ont transporté, en 1895, quatorze millions de voyageurs. Enfin, le Canada est peuplé par les enfants de deux grandes nations, les Anglais et les Français, qui s'entendent parfaitement, sur ce continent, pour arriver à faire de leur nouvelle et commune patrie le plus beau, le plus prospère et le plus libre pays du monde.

COMMENT VENIR EN CANADA.

Le meilleur moment pour venir au Canada est à partir du mois d'avril, mais ceux qui vont au Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, et veulent cultiver leurs terres dès la première année, feront bien de venir à la fin de mars ou au commencement d'avril. Les domestiques et les gens qui n'ont que peu d'argent ne doivent jamais venir après le 15 septembre, à moins d'avoir une place assurée d'avance.

Le voyage de France ou de Belgique au Canada prend de 10 à 12 jours.

Lorsque le choix d'une localité pour s'y établir a été fait par l'émigrant, il vaut mieux, pour lui, prendre de suite un billet direct jusqu'à destination. Les enfants au-dessous de cinq ans voyagent gratuitement sur le chemin de fer canadien du Pacifique, et chaque émigrant, dont la destination est à l'est de Calgary, a droit sur cette ligne, par billet entier, au transport gratuit de 300 livres de bagages, qu'il devra emballer solidement dans des boîtes munies de poignées. Chaque malle pleine ne doit pas peser plus de 150 à 200 livres et sur tout colis on doit écrire très lisiblement son nom et sa destination.

N'emporter avec soi que ce qui est strictement nécessaire comme linge et habits (voir page 10), car l'excédent de bagages coûte cher.

En arrivant à Québec, en été, à Halifax, en hiver, les bagages sont examinés par la douane, mais tous les effets, outils et linge des émigrants ne payent pas de droits, et entrent en franchise (à l'exception des marchandises qu'ils pourraient amener pour vendre, ce que nous ne leur conseillons pas de faire). Après la visite de la douane, les bagages sont mis



Maison d'un colon en Canada.

à bord du train, et, pour chaque colis, l'émigrant reçoit un *chèque*. On appelle *chèque* une petite pièce de métal numérotée qu'on attache après

chaque colis, malle ou paquet, tandis qu'une seconde pièce exactement semblable portant le même numéro, est remise au propriétaire et lui sert de reçu. Dès lors, la compagnie devient responsable du bagage et ne le livrera qu'à destination sur la présentation du chèque. Si, en débarquant du navire, à Québec ou à Halifax, le colon s'aperçoit qu'il lui manque quelques-uns de ses colis, il doit faire immédiatement sa réclamation aux agents du gouvernement et à ceux de la compagnie de steamers. Pour faciliter les recherches, il doit leur donner la désignation aussi exacte que possible des objets égarés : couleur, dimension, contenu, étiquettes ou inscriptions qui y sont marquées ; indiquer de plus le dernier endroit où les bagages ont été vus, et la station où l'on devra les envoyer quand ils auront été retrouvés.

Après avoir dépassé Montréal, les émigrants seront sur la route de leur future demeure, qu'ils atteindront bientôt dans des wagons (chars) confortables, où ils peuvent se coucher et dormir tout à leur aise pendant le trajet, car ces wagons se transforment la nuit en dortoirs. Pendant le voyage, prendre garde aux individus qui essayent de changer votre destination et veulent vous vendre des terres.

Les colons qui vont s'établir sur des lots gratuits dans le Manitoba, l'Alberta ou la Saskatchewan, passent toujours par Winnipeg, la capitale du Manitoba.

Ceux qui passent par New-York n'ont droit qu'à 150 livres de bagages de New-York à Montréal et 300 livres à partir de Montréal pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

A Halifax, Québec, Winnipeg, Brandon, Dauphin, Régina, Prince-Albert, Calgary, Edmonton, Wetaskiwin et Red-Deer, le gouvernement loge gratuitement les émigrants pendant quelques jours, mais il ne les nourrit pas. On peut y laisser sa famille pendant qu'on va choisir un lot gratuit.

LES COLONIES FRANÇAISES, CANADIENNES, BELGES ET SUISSES, DANS L'OUEST CANADIEN.

EN MANITOBA.

Saint-Boniface, petite ville française en face de **Winnipeg**, la capitale du Manitoba, sur la rive droite de la Rivière Rouge, Archevêché catholique. **Journal français.** **Lorette**, **Sainte-Anne des Chênes**, **Saint-Adolphe**, **La Broquerie**, **Jolys**, **Saint-Malo**, **Otterburne**, **Dufrost**, **Arnaud** sont situées à l'est de la Rivière Rouge.

Saint-Pie, **Saint-Joseph**, **Letellier**, **Saint-Jean-Baptiste**, **Royal**, **Sainte-Agathe**, **La Salle**, **Saint-Norbert**, **Saint-Vital** à l'ouest de la Rivière Rouge.

Saint-Charles, **Saint-François-Xavier**, **Saint-Eustache**, **Marquette**, dans le voisinage de la rivière Assiniboine.

Lac Francis, **Saint-Laurent**, sont tout près du grand lac Manitoba ; **Rivière Tortue** et **Dufort**, dans les environs du lac Dauphin ; **Fanny-stelle**, **Saint-Claude**, **Notre-Dame de Lourdes**, **Saint-Alphonse**, **Bruzelles**

sont desservies par une ligne de chemin de fer, embranchement sud-ouest de la ligne du Pacifique. **Saint-Léon** est situé au nord de la station du Manitou et près de celles d'Alta et de Somerset.

Oak Lake ou Lac des Chênes est une station du chemin de fer du Pacifique.

Grande Clairière est située entre les stations d'Oak Lake au nord, Hartney et Deleau au sud.

Dans tous les endroits que nous venons de citer, il y a des terrains à vendre, mais on ne trouve des lots gratuits au Manitoba, qu'à **Whitemouth**, station de chemin de fer avant d'arriver à Winnipeg, à **Sainte-Anne des Chênes**, à la **Broquerie**, à **Lourdes** et à **Saint-Claude**; ces lots gratuits contiennent plus de bois que de prairie.

Les lots gratuits du **Lac Francis** et **Saint-Laurent** son surtout en prairie bonne pour l'élevage; ceux des environs du **Lac Dauphin** à **Rivière Tortue**, **Turtle**, **Sainte-Rose du Lac**, **Dufort**, **Canadaville**, **Laurier**, **Elliott**, **Glensmith**, sont très avantageux, et traversés par le chemin de fer de Winnipeg à Dauphin via Gladstone.

EN ASSINIBOIA.

Près de **Whitewood**, station du chemin de fer du Pacifique, à **Sunny-mead** ou **Saint-Hubert**, au **Lac Rond**, à **Montmartre** près de **Wolseley**, à **Saint-Christophe**, au nord de la station de **Carnduff**, près de la montagne de l'Original (**Moose**), et non loin des mines de charbon de la rivière **Souris**, on trouve des établissements de langue française.

EN SASKATCHEWAN.

La capitale s'appelle **Prince-Albert**, c'est le terminus actuel du chemin de fer au nord de Régina. Il y a dans cette ville un évêché; l'évêque est français.

Il y a beaucoup de bons lots gratuits dans cette province, la plupart sont en prairie. Voici les principales colonies de langue française où les colons pourront se placer avantageusement :

LAC DES CANARDS.

En anglais **Duck Lake** (prononcez Deuq Léque) est une paroisse française établie autour de la station de chemin de fer qui porte le nom de **Duck Lake**. Son lui vient d'un joli petit lac qui se trouve dans le voisinage. **Duck Lake** n'est qu'à 36 milles (57 kilomètres) au sud de **Prince-Albert**, et le voisinage de la capitale lui est très avantageux. On trouve à la station plusieurs magasins, un forgeron, un moulin à farine, à vapeur, un hôtel, un entrepôt de machines agricoles, un bureau de poste, deux églises, deux écoles, une beurrerie, etc. Il y a encore dans les environs de **Duck Lake**, ou **Lac des Canards**, de nombreux lots gratuits à prendre à une distance variant de 3 à 4 lieues seulement, aussi engageons-nous fortement tous ceux qui le pourront à aller les prendre le plus tôt possible. Beaucoup de Français et de Belges y sont établis.

KARLTON

(Prononcez Karltonne), colonie française située sur les rives de la rivière Saskatchewan, à 12 milles (18 kilomètres), à l'ouest de la station de **Duck**

Lake, près d'un ancien fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la traite des fourrures, brûlé en 1885. Il y a en cet endroit de belles terres gratuites, en prairie et en bois à prendre, principalement sur les deux rives de la rivière Saskatchewan que l'on traverse sur un bac. Le sol est de même qualité qu'au Lac des Canards. Il y a un bureau de poste, plusieurs écoles, etc.

ALDINA ou LAC MASKEG

Est sur une réserve d'Indiens (sauvages) civilisés et convertis au catholicisme, mais plusieurs familles parlant le français s'y sont établies non loin du Lac Maskeg et la place ne manque pas pour en établir encore plusieurs milliers. On trouve à Aldina un magasin, une scierie, construite par un Canadien-français, une école, chapelle, etc.

Les terres sont en prairie et en bois. Le Lac Maskeg est à 18 milles (28 kilomètres) au nord de Carlton.

Les colons qui arrivent dans cette paroisse sont logés gratuitement en attendant qu'ils aient construit leur maison.

Le bureau de poste du Lac Maskeg s'appelle Aldina.

SAINT-LOUIS par DUCK LAKE.

Colonie française du plus bel avenir. Les terres gratuites y sont magnifiques, beaucoup de prairies avec du bois partout en suffisante quantité, principalement sur les bords de la rivière Saskatchewan. On trouve à Saint-Louis une église, un moulin à farine, plusieurs écoles et magasins. Le bureau de poste portait le nom de Boucher et s'appelle maintenant Saint-Louis.

BELLEVUE

Nouvelle colonie française, belge et suisse, à huit milles (12 kilomètres) au sud de Saint-Louis de Langevin. Les terres gratuites y sont très belles, en prairies et en bois.

Le pays est en plaine, avec de légères ondulations, car on est proche des petites collines appelées par les métis Montagnes de Bouleau (Birch hills), du haut desquelles on jouit d'un coup d'œil vraiment magnifique et d'un panorama superbe, d'où le nom de Bellevue donné à la colonie.

BATOCHE.

À 6 milles à l'est de la station de Duck Lake, sur la rive est de la Saskatchewan du sud. Jolie paroisse française avec des terres très fertiles. Il y a à Batoche des écoles, une église, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs magasins, un hôtel, etc. Tout autour il y a de nombreux lots gratuits, en se dirigeant vers l'est de la colonie principalement.

SAINT-LAURENT.

Le bureau de poste de Saint-Laurent s'appelle Grandin.

Dans certaines parties de cette colonie, les terres gratuites sont plus ou moins légères et sablonneuses, quoique pouvant donner d'assez bonnes récoltes de grain ou de foin ; dans d'autres, les lots gratuits ont une terre plus forte et plus fertile, le pays est généralement plat avec de légères ondulations, couvert de prairies et de bois pour tous les besoins. La rivière Saskatchewan traverse la colonie. Il y a à Saint-Laurent une église, plusieurs écoles et magasins, etc.

DOMREMY.

Colonie lorraine et franc-comtoise, récemment fondée à 9 milles ou 13 kilomètres à l'est de Saint-Louis, a été ainsi nommée par des Français en souvenir du village du même nom en Lorraine. Les lots gratuits y sont très bons. Les colons pour cette colonie débarquent à Prince-Albert ou à Duck Lake et de là en voiture jusqu'à destination. Beaucoup de familles de Bretagne, de Vendée et du Jura y sont établies.

BATTLEFORD

Est une colonie située à environ 75 milles (120 kilomètres) des stations de Saskatoon et de Clark's Crossing, et 100 milles (160 kilomètres) à l'est de Duck Lake, au confluent de la Rivière Bataille (Battle) et de la Saskatchewan du nord. La terre y est bonne pour la culture, mais on s'y livre surtout à l'élevage; le foin y pousse à une grande hauteur et produit abondamment. Il y a à Battleford plusieurs magasins, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs églises de différents cultes et des écoles, des casernes pour la gendarmerie, etc.

LAC BROCHET.

A quelques lieues au nord de Battleford se trouve une nouvelle colonie à laquelle on a donné le nom de Lac Brochet, parce qu'elle est située autour du lac du même nom. Le bureau de poste de Moéta est situé auprès.

DANS L'ALBERTA.

La capitale de l'Alberta, Calgary, est situé au centre d'un pays d'élevage, presque au pied des Montagnes Rocheuses; elle est célèbre par ses nombreuses fermes d'élevage et ses minerais de toutes sortes. Les terres bonnes pour la culture sont surtout au nord de Calgary, près des rivières du Daim-Rouge (Red Deer), Bataille (Battle), et dans le district d'Edmonton.

EDMONTON.

Sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, est le terminus du chemin de fer au nord de Calgary.

SAINT-ALBERT.

A 10 milles (16 kilomètres) au nord d'Edmonton, fondée en 1860, est une paroisse de métis français et de Canadiens. C'est le siège d'un évêché; l'évêque est français. Il n'y a pas de lots gratuits à prendre à Saint-Albert, aussi les colons ont-ils été s'établir à

MORINVILLE,

à 12 milles (18 kilomètres) au nord de Saint-Albert, autour du petit Lac des Œufs. La colonie est surtout peuplée par des Canadiens de la province de Québec. Il y a une église, un bureau de poste et des écoles. Les terres sont très bonnes en cet endroit.

PRAIRIE ASSINIBOINE, OU STONY PLAIN.

Grande et fertile plaine à l'ouest de Saint-Albert; une vingtaine de familles canadiennes y sont établies, mêlées à des colons allemands venus de Russie. C'est un pays magnifique, en prairie et en bois.

FORT SASKATCHEWAN,

A 18 milles (28 kilomètres) à l'est d'Edmonton, en descendant la rivière Saskatchewan. Très jolie paroisse avec de bonnes terres en prairie et en bois. Le nord de la rivière est français, le sud anglais.

On trouve au fort Saskatchewan, une église, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs écoles et magasins, le bureau de poste de la colonie française s'appelle Lamoureux.

WETASKIWIN,

Mot sauvage qui veut dire Terre de Paix, est une station du chemin de fer à 40 milles (64 kilomètres) au sud d'Edmonton. On trouve à la station plusieurs magasins. Les terres autour de Wetaskiwin sont parmi les plus belles du district d'Edmonton ; c'est une prairie boisée çà et là, qui s'étend jusqu'à la rivière Bataille (Battle river) et se continue ensuite à l'est sur des centaines de milles. La terre est de qualité supérieure et nul doute que Wetaskiwin de devienne bientôt un centre d'avenir.

DUHAMEL.

Colonie de métis français sur la rivière Bataille ; l'église est à 18 milles à l'est de la station de Wetaskiwin. Il y a des Français et des Belges dans les environs. Il y a de bonnes terres dans le voisinage de cette colonie, qui est dotée d'un bureau de poste qui porte le même nom.

BEAUMONT

est situé sur la ligne du chemin de fer du Pacifique. Il y a de bons lots gratuits dans les environs et 50 familles y sont résidentes.

AVIS IMPORTANT.

Pour tous autres renseignements sur le Canada, s'adresser à M. A. BODARD, agent du gouvernement du Canada, 46 RUE du GENERAL FOY, à PARIS, FRANCE, ou

Boite 25, Bureau de poste, Anvers, BELGIQUE, ou
523 rue Saint-Jacques, Montréal, CANADA.

